

Eden, Chamberlain, Hitler

Ce que peuvent nous rappeler les événements d'hier

On ne parle ce matin que de politique étrangère. Les dépêches de Londres, de Paris, de Rome, de Berlin se bousculent dans tous les journaux. Il en sera de même demain encore sûrement, car cet après-midi M. Chamberlain et M. Eden débattent en public leur élan désaccordé; et l'on n'a pas fini de recueillir les échos du discours de M. Hitler.

Il sera plus facile, ces explications données, d'examiner le fond de l'affaire, en ce qui concerne les puissances européennes; mais on peut tout de suite en souligner deux ou trois traits intéressants, et qui comportent, du point de vue canadien, d'utiles conclusions.

On nous dit que la cause immédiate de la rupture Eden-Chamberlain, c'est une divergence d'opinion sur l'opportunité de traiter tout de suite avec l'Italie.

D'après les dépêches, les Français, certains d'entre eux du moins, seraient fort déçus de ce qui se passe, estimeraient que l'Angleterre les abandonne et qu'après la façon dont eux-mêmes ont collaboré avec la politique anglaise, le geste manque d'élégance.

S'il en est ainsi, ces Français font preuve d'une étonnante et singulière naïveté. L'Angleterre, comme toujours, s'occupe d'abord de ses intérêts. Et comme, de ce temps-ci, elle a pour chef de son gouvernement un homme d'affaires très réaliste, cette tendance s'accuse plus nettement que jamais.

On n'imagine point que M. Neville Chamberlain se laisse beaucoup prendre aux déclarations sur le fascisme ou le totalitarisme. L'Allemagne, l'Italie ne sont pas d'abord pour ce grand négociant les champions de telle ou telle idéologie gouvernementale; ce sont des forces qui voisinent avec les forces anglaises, qui peuvent les contraindre, les gêner singulièrement. L'Angleterre, aussi, c'est pour lui d'abord une puissance qui a des intérêts dans le monde entier, qui doit avoir l'oeil ouvert partout, qui est obligée de surveiller toutes les routes et qui a donc un intérêt essentiel à diminuer toutes les menaces qui les peuvent atteindre.

Il paraît à ce réaliste que l'heure est venue de négocier avec l'Italie, dont l'accroissement et les progrès mettent en danger les communications impériales. Il va da l'avant.

Il lui semble pareillement qu'il vaut mieux transiger avec l'Allemagne qui se redresse. Nul scrupule, s'il l'estime finalement désirable pour son pays, ne l'empêchera de mener à bien cette transaction.

On n'a point à s'en étonner. L'Angleterre n'a jamais pratiqué la pérennité des rancœurs; elle ne croit, dans l'ordre humain, qu'à une permanence, celle des intérêts britanniques.

Mais si l'Angleterre négocie avec l'Italie et l'Allemagne, si elle leur fait des concessions — et toute négociation implique éventuellement des concessions —, si elle mène demain une politique parallèle à la leur, que vont devenir chez nous ceux qui dénonçaient le fascisme et le totalitarisme comme des ennemis directs, qu'il faut combattre avec la dernière vigueur, qui nous montraient dans l'Angleterre le champion par excellence des grandes démocraties, de la civilisation libérale, etc., etc.?

Quelle formidable collection de déclarations et de formules démocratiques il va falloir remettre à la chambre de débats!

Et c'est d'ici que jaillit notre première conclusion proprement canadienne.

Cette évolution de la politique anglaise fait voir, avec un instructif éclat, à quel point nous aurions tort de fonder sur l'attitude des hommes de Londres notre politique extérieure, à quel point pareillement celle-ci doit s'inspirer des intérêts proprement canadiens, de la situation de notre pays, etc.

L'Angleterre fait telle ou telle chose, prend telle ou telle attitude parce qu'elle a tels ou tels intérêts dans tel point du monde, sur telle ou telle mer.

Ainsi, du reste, font tous les pays, qui règlent leur politique en fonction de leur situation, de leur histoire, des conditions qui en découlent.

Ainsi, en toute logique, en tout bon sens, doit faire notre pays.

Autre conclusion canadienne, et qui jaillit, celle-là, du discours de M. Hitler.

Il n'apparaît pas que le dictateur allemand se soit beaucoup occupé de nous, ni même de l'Amérique. Il porte ses regards ailleurs, sur les pays où il peut espérer exercer une influence directe, sur les territoires lointains où il a chance de prendre pied sans se voir à l'éternelle inimicité de quelque puissant voisin.

C'est une nouvelle leçon de réalisme, et qu'il ne faut point perdre de vue.

On reproche à certains Canadiens de ne pas porter leurs regards au delà de nos frontières, d'autres de ne regarder qu'à leurs pieds.

Il faut, sans oublier ce qui nous touche immédiatement, savoir regarder au loin; mais il importe aussi d'envisager du point de vue canadien ces choses lointaines.

Et de ne jamais oublier cette chose très simple, mais essentielle, que le Canada est pays d'Amérique.

Omer HEROUX

La nouvelle constitution de la Roumanie (Voir page 3)

Deux portraits

M. C.-R. McIntosh

On le dirait sorti vivant d'un roman de Walter Scott. Il est des *Camerons* de Grey, de Bruce et d'York, aussi bien que des *McIntoshes* de Glenarry et de Grey. Il pourrait éviter de le proclamer, tant cela se voit. Il fait beau, noble, fier, hautain, avec une figure régulière et mâle, le teint basané, la chevelure blanche, qui lui retombe sur le front et lui donne une vague ressemblance à sir Wilfrid Laurier ou à M. Edouard Montpetit. De haute taille, élancé, élégant, mince, fringant, il promène sur la Chambre un regard de maître. Il parle aux députés comme aux membres de son clan, d'une voix sonante, sèche, autoritaire. Il se tient droit, l'oeil chargé de défi ou de lourde condamnation, la main glissée dans la poche de son veston, la cravate en fleur, impeccable de mise et d'attitude. Il lance ses phrases à toute volée, par-dessus les têtes, avec l'assurance de l'homme qui ne doute jamais de son infailibilité. Il ne supporte pas la contradiction et répond à l'adversaire, qu'il s'appelle M. Bennett ou M. Woodsworth, sur un ton cassant. Profondément canadien, aimant le Canada comme sa patrie, il est autonomiste convaincu et combatif. Il bataille depuis des années en faveur d'un drapeau national, désire de toutes ses forces que le Canada prenne rang parmi les nations souveraines, méprise les sots impérialistes qui se drapent dans les plis de l'Union Jack, se complaisant dans un colonialisme arriéré et stupide. Ses idées politiques sont ordinairement saines et sensées. Ses défauts lui viennent presque tous de cette espèce de supériorité dont il se croit investi, par quelque décret providentiel. Ancien insulateur et directeur d'école normale, il tient à ce que l'on connaisse ses oeuvres, il les étale complaisamment dans le *Guide parlementaire*. Il fait maintenant du journalisme, étant propriétaire de journaux hebdomadaires. Et comme il veut que l'on sache qu'il a visité l'Europe, il le dit. En somme, un homme fort estimable qui ne cache peut-être pas assez certaines petites faiblesses humaines de vanité et de complaisance égotiste. Il se croit quelqu'un.

La voir, tête haute, portant canne et gants, arpentant les avenues qui conduisent au parlement; on s'y méprend, tant il est digne, composé, superbe.

M. T. L. Church

Ce drôle d'homme a eu une carrière extraordinaire: conseiller de ville, commissaire d'écoles, directeur de bibliothèque municipale, président de la commission torontoise de la santé publique, maire de Toronto pendant sept ans, avocat, député fédéral depuis plus de douze ans, membre et directeur d'associations sportives, commissaire du port de Toronto, membre de la commission hydro-électrique pendant plusieurs années. On dirait, à lire sa biographie, qu'il est l'un des personnages éminents et les plus représentatifs de la ville. Mais, dès qu'on le voit et l'entend, on déchant. La figure longue et creuse, le regard vague — parfois hagard — les cheveux souvent en broussailles, avec — ô horreur! — une magnifique torse à faire jauger de dépit moins jeune que lui, la voix éraillée, cavernueuse et indistincte, doué d'une éloquence à faire dormir debout les gens des Communes, vraiment on se demande comment cet homme, qui paraît de toutes façons au-dessous de la moyenne, a pu atteindre le sommet des honneurs municipaux. S'y maintenir aussi longtemps qu'il l'a voulu dans une ville qui aime à se proclamer d'une essence supérieure, gardienne de toutes les vertus, dernier rempart de la civilisation britannique en Amérique du Nord. Le succès de Tommy Church tient dans cette phrase: il ne connaît pas ce qu'est le sens du ridicule. S'agit-il du drapeau national, de la monnaie bilingue, de l'autonomie canadienne? Il accourt à la Chambre, se lève précipitamment, pousse son fauteuil d'un coup de genou, fait le geste du bonhomme qui retousse ses manches avant d'empoigner l'adversaire, se place le poing sur la hanche. Ces préparatifs belliqueux font rire jusqu'à ses amis. Affligé d'une heureuse surdité qui le met au-dessus des querelles et des rappels à l'ordre, il commence son discours décousu, ennemi, obscur, bouche empâtée, voix morne. La Chambre se vide aussitôt. Il ne s'en aperçoit pas. Comme il se pique de tout savoir, il aborde de suite les questions les plus disparates avec un sans-gêne effarant. M. Bennett, la tête entre les mains, le subit, ennuyé, de mauvaise humeur.

Tommy Church est Irlandais et impérialiste, député de Broadview et pourtant l'un des hommes les plus étroits d'esprit de la Chambre. Il continue la tradition des Edwards et des Hocken. Il s'en glorifie avec une inoffensive vanité.

Montréal a eu *Méridie*, Toronto possède *Tommy*. Les grandes villes ne sont pas aimées des dieux.

Loéopold RICHER

trait la discrétion de celui-ci à leur endroit.

Lucien D.

La rupture entre Chamberlain et Eden

Les négociations italo-anglaises — La reconnaissance de la conquête de l'Ethiopie par l'Italie — Les colonies allemandes

Déclarations à la Chambre des Communes — L'attaque du chancelier Hitler contre Eden — Scission possible dans le parti conservateur

Le vicomte Halifax succède temporairement au ministre démissionnaire

Londres, 21 (C.P.). — La rupture entre le premier ministre Chamberlain et le ministre des affaires étrangères Eden, que la rumeur annonçait comme imminente depuis quelque temps, est aujourd'hui un fait accompli. M. Eden a démissionné hier soir parce qu'il considère que le moment n'est pas bien choisi pour engager des négociations italo-anglaises. Le sous-secrétaire parlementaire aux affaires étrangères, le vicomte Cranborne, a démissionné avec son chef.

M. Anthony Eden, qui est considéré comme le champion de la sécurité collective et de la Soc. des Nations, a déclaré dans sa lettre de démission qu'il n'a pu s'entendre avec le premier ministre sur une décision de grande importance. On conclut que son départ permettra à M. Chamberlain de poursuivre un dessein qui lui tient à coeur — un règlement définitif de toutes les difficultés anglo-italiennes. On répète que la Grande-Bretagne se propose de reconnaître la conquête de l'Ethiopie par l'Italie.

Déclaration à la Chambre

M. Eden doit rendre visite aujourd'hui au roi pour lui remettre le sceau dont il était le dépositaire avant de faire à la Chambre des Communes une déclaration sur les motifs qui l'ont amené à démissionner. Le premier ministre Chamberlain doit également faire une déclaration à la Chambre. On s'attend à ce que le gouvernement ait à répondre à de vigoureuses

critiques de la part des travaillistes, des libéraux oppositionnistes et peut-être même de quelques jeunes conservateurs qui l'accuseraient d'avoir trahi et abandonné le ministre des affaires étrangères. M. Chamberlain soumettra probablement à la Chambre un programme de politique étrangère qui comporterait un règlement immédiat de la question méditerranéenne avec l'Italie, un règlement de la question coloniale avec l'Allemagne et peut-être l'ajournement de la question de l'évacuation des volontaires étrangers qui combattent en Espagne.

En acceptant la démission de M. Eden, M. Chamberlain a insisté sur le fait que le différend entre lui et le ministre démissionnaire ne porte pas sur une question de fond, mais sur une question de procédure.

Dans le parti conservateur

D'aucuns prétendent que la démission de M. Chamberlain pourrait bien causer une scission au sein du parti conservateur, une scission semblable à celle que son père, Joseph Chamberlain, a provoquée au sein du parti libéral en 1886 sur la question du *home rule* irlandais. Mais il en est d'autres qui soutiennent que M. Eden restera fidèle aux traditions de la vieille école et qu'il se soumettra loyalement à la discipline de parti. La démission de M. Eden a suivi de quelques heures l'attaque du

chancelier Hitler d'Allemagne contre le ministre anglais des affaires étrangères. Hitler a déclaré que le jeune ministre ne se rendait pas compte de la menace que constitue le bolchevisme en Europe. Le différend entre MM. Chamberlain et Eden ne portait cependant pas sur les relations avec l'Allemagne mais sur les relations avec l'Italie.

L'explication de Chamberlain

M. Chamberlain a déclaré dans sa réponse à la lettre de démission de M. Eden: "La décision que vous ne croyez, pas devoir accepter, c'est que le moment ne serait pas bien choisi d'engager des négociations anglo-italiennes". On répète un peu partout que c'est l'entretien de vendredi dernier entre le premier ministre Chamberlain et l'ambassadeur d'Italie, M. Dino Grandi, qui a provoqué la démission de M. Eden. M. Chamberlain aurait rétabli une base de négociation que M. Eden estime inacceptable.

Halifax succède à Eden

Le vicomte Halifax a été désigné aujourd'hui comme ministre des affaires étrangères pro tempore. Certains députés sont hostiles au choix de lord Halifax parce qu'ils considèrent qu'un poste de cette importance ne devrait pas être confié à un membre de la Chambre des lords.

(suite à la page 3)

L'actualité

Notre drapeau

Pendant que la politique de l'Angleterre s'apprête à faire de nos loyalistes des antitotalitaristes après en avoir fait, quelque temps, des antifascistes, une grave question s'agit au Canada: celle du drapeau national.

Le Star, fidèle à la formule de son fondateur, a organisé un plébiscite privé. Nous y découvrons à notre grande satisfaction que nos chers conseillers municipaux — on du moins certains d'entre eux — ont des idées aussi nettes sur cette question que sur celle de la ferme d'épuration. Ils sont pour l'Union Jack et ils le resteront mordicus... jusqu'à ce qu'un autre journal leur demande s'ils ne sont pas pour autre chose. En remontant à quelques années, il est probable qu'on vérifierait qu'ils furent également pour le drapeau canadien proposé par la Presse, bien que ce drapeau (il avait l'air d'une couche de bébé "garnie"), ne fût pas jol, à la vérité.

Il serait piquant de relever les solennels bobards que le Star a recueillis, comme celui-ci par exemple qui tombe des augustes lèvres du président du C.P.R.: "Depuis longtemps, il a représenté (l'Union Jack) quelques-unes des meilleures choses que le monde ait connues et il est probable qu'il continuera de faire de même..." — mais je n'en ai pas le temps.

Je trouve que la réponse la plus sensée n'a pas été donnée au Star, mais qu'elle apparaît dans une courte lettre publiée dans la Gazette de ce matin. "Que l'Union Jack, dit le signataire, reste le drapeau de l'Empire, soit, mais, de grâce, ayons un drapeau que nous pourrions dire nôtre. Un enfant n'est pas tenu de porter la robe de sa mère pour montrer son affection pour sa mère."

Voilà l'expression même du bon sens simple et familial dont on s'éloigne, hélas! trop souvent lorsqu'il est question de l'Empire dans les milieux anglais.

La lecture de cette lettre a remis en mémoire à l'un de nos camarades une délicate anecdote que je cite à nos hôtes qui veulent nous imposer le drapeau de leur mère qui n'est que notre belle-mère et qui se scandalisent et s'émouvent de ce que nous n'ayons pas le même amour qu'eux pour les glorieuses choses qu'il représente.

Les camarades de classe de petit-Jean remarquaient que depuis quelque temps il portait la tête renversée en arrière. Pourtant il n'avait rien d'un fat, c'était le plus simple et le meilleur camarade du monde. Un jour l'un de ses amis, n'y tenant plus, lui demanda: "Mais qu'est-ce que t'as, Ti-Jean, à relever le nez comme ça?" "En ferois autant, à ma place, répliqua Ti-Jean: figure-toi que ma mère me tait toujours mes habits dans les vieux habits de papa et que, cette fois-ci, elle a fait..." avec son fond de culotte."

P. A.

Bloc-notes

Légalisation des loteries

Le député de Laurier-Outremont, M. Ernest Bertrand, propose à la Chambre des Communes, après bien d'autres qui ont échoué avec le même projet, de modifier le code criminel de façon à permettre aux divers gouvernements provinciaux d'organiser chacune une loterie annuelle dont les profits iraient aux universités ou encore aux hôpitaux. L'intention de M. Bertrand est manifeste, il s'en est d'ailleurs ouvert aux Communes: d'aider l'université de Montréal. La fin est donc excellente et le moyen proposé n'offre rien d'immoral, si ce n'est pour certaines âmes puritaines, dont il se trouve encore un certain nombre au Parlement fédéral. Sont-elles en majorité? Dans l'affirmative, comme on dit dans les Parlements, le projet de M. Bertrand n'est déjà plus qu'un beau geste. Mais le temps passe tout de même et des évolutions se produisent. Qui est jadis espéré entendre M. Bennett appuyer le projet d'un drapeau canadien, M. Cahan dénoncer les appels judiciaires au Conseil privé d'Angleterre?

Qui sait? L'Université de Montréal, après tant de vicissitudes, aura peut-être sa loterie. Souhaitons-lui ce gros lot.

Dépenses militaires

Le coût des travaux de défense, aux Etats-Unis, depuis 1922, date de la conférence de Washington sur la limitation des armements, s'élève à \$14,000,000,000, nous disons bien, quatorze milliards de dollars. Cela comprend les travaux en cours et les travaux projetés. Au cours des seize années qui ont suivi la signature de la conférence, les dépenses ont été énormes. C'est une somme, et pourtant, insuffisante. Il y a quelques semaines, fin janvier, M. Roosevelt annonçait un programme supplémentaire de construction navale auquel il entend que l'on consacre \$800,000,000,000, au cours des cinq prochaines années. Il s'agit d'un projet d'urgence pour la construction de trois navires de combat (*battle-ships*), de deux porte-avions, de huit croiseurs, de neuf destroyers, de neuf sous-marins, de quarante navires auxiliaires divers.

Par comparaison, le Canada fait vraiment pitié avec ses \$35,000,000 de l'année dernière, ses quelques autres millions du budget de cette année. Pourtant ses frontières maritimes sont plus étendues que celles des Etats-Unis, ses frontières territoriales, presque autant. Qu'allons-nous devenir? D'autant plus que les Etats-Unis ne se tiennent pas pour rassurés après la dépense fai-

te de tant de milliards, qu'ils entendent bien continuer.

Au vrai nos modestes armements paraissent ridicules à côté de ceux de nos voisins; ils ne nous protègent pas mais ils nous coûtent gros, les yeux de la tête, d'avantage même.

Le Canada qui s'arme, à côté des Etats-Unis, la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le boeuf.

Humour impérial

Les gens qui font dans la politique sont généralement sérieux, des gens qui savent mettre de la gravité dans leurs propos. Nécessité de métier, rapport aux électeurs qui n'entendent pas toujours à rire. Mais le sérieux, en pays britannique, ne semble pas exclure l'humour. Témoins, cet M.P. de Londres, M. Harry Nicholson, qui suggérerait, l'autre jour, aux Communes anglaises, que l'on songeât dorénavant à l'agrandissement de l'Empire non plus par la conquête mais par la libre affiliation de nouveaux peuples.

"Ils peuvent venir un temps", disait-il, "et les pays comme la Grèce, la Suède, le Danemark diront à notre Commonwealth: Nous aimons votre club, nous voulons en être. Pouvons-nous obtenir le statut de Dominion?" peut-être que par des procédés de ce genre le Commonwealth britannique deviendrait une Société des Nations parfaite."

Ca n'est peut-être après tout qu'un trait d'humour britannique agrandi à l'échelle de l'Empire. Humour ou non, le trait n'est pas le signe d'un complexe d'infériorité nationale de la part de celui qui l'a eu.

E. B.

Où sont nos architectes?

On verra, dans une autre page, le compte rendu de la réunion annuelle du Royal Architectural Institute of Canada avec la liste des nouveaux membres associés, des nouveaux délégués, des oeuvres couronnées et des mentions honorables accordées à l'exposition de l'Institut.

On sera un peu étonné d'y trouver très peu de noms canadiens-français. Jugeons-en. Sur vingt-huit architectes délégués au conseil de l'Institut, deux Canadiens-français (peut-être trois, car l'un des noms appartenant à la Saskatchewan) peut-être indifférentement d'origine française ou anglaise. Six nouveaux membres associés, deux d'origine française, deux d'origine anglaise. Deux oeuvres couronnées, collaboration de cinq architectes: encore ici, aucun nom canadien-français. Vingt mentions honorables dont deux seulement à des Canadiens-français.

Est-ce que, par hasard, nous n'aurions que deux architectes canadiens-français?

Et pourtant, il me semblait que telles et telles de nos plus belles églises, tels et tels de nos édifices publics qui nous font honneur ont été signés par des Canadiens-français. Je puis me tromper.

A moins que les nôtres n'aient pas exposé au salon annuel, qu'ils ne se soucient pas de l'Institut, ce qui, évidemment, explique-

Comment Macdonald fit la sourde oreille à Mercier

Et comment se passèrent les choses à la conférence de 1887 — Les résolutions adoptées Du Sénat au Conseil législatif

(par ALEXIS GAGNON)

La conférence interprovinciale de 1887 offrit un caractère très particulier: devant le conservateur du temps, elle représentait l'opinion du parti libéral de tout le pays. De l'aveu même de ses amis et panégyristes, si le premier ministre du pays, sir John A. Macdonald, refusa de participer aux délibérations, ce fut parce qu'il considéra cette assemblée comme une sorte de conclave libéral délibérément convoqué pour le fourvoyer.

Il est probable que les libéraux ne demandaient pas mieux qu'induire leur grand adversaire en tribulation si l'occasion pouvait s'en présenter; mais tout compte fait des intentions secondaires qui ont pu se greffer à l'idée principale, il est certain que Mercier représentait non seulement ses propres idées, mais la doctrine politique québécoise de son parti.

Sa vie démontre d'ailleurs que sur les questions de pareille envergure une seule préoccupation comptait: le bien des siens et de sa province.

En tout cas, la convocation d'une conférence interprovinciale par M. Mercier, premier ministre de la province de Québec, fut interprétée par les conservateurs fédéraux du temps comme une manœuvre libérale. Aussi lorsque les résolutions adoptées par les provinces arrivèrent au gouvernement fédéral, celui-ci ne s'en occupa guère.

Sir Joseph Pope, dans son livre où il compile une partie de la correspondance politique de sir John Macdonald, dit ce qui suit:

"Presque immédiatement après les élections générales de 1887, les chefs provinciaux du parti libéral qui à cette époque était au pouvoir dans toutes les provinces, sauf au Manitoba, en Colombie et dans l'île du Prince-Edouard, organisèrent ce qu'on appela une conférence interprovinciale, autrement dit une conférence formée des premiers ministres de chaque province, accompagnés d'un ou plusieurs collègues, qui se réunirent à Québec sur la convocation de M. Mercier, pour discuter la question du rajustement des relations financières et autres entre le Dominion et les provinces, avec l'intention d'embarrasser le gouvernement fédéral qu'ils cherchaient maintenant à entraîner dans une controverse. On avait ainsi le spectacle des plus grandes provinces dressées contre le gouvernement central comme devant leur ennemi commun. Mais sir John Macdonald n'allait pas se

laisser prendre dans un piège semblable. A part la bonne foi des organisateurs de la conférence, dont il doutait fortement, sir John estimait de façon générale que les fonctions des gouvernements provinciaux et fédéral, tel qu'annoncé dans le discours du trône, à l'ouverture de la présente session de la Législature de Québec, le 18 mars dernier.

Vous dites dans votre lettre: "il semblerait approprié d'attendre la communication promise avant d'entreprendre toute autre démarche sur cette affaire."

Je crains que vous n'ayez pas saisi le sens exact et précis de ma demande, ni compris la véritable nature de l'entrevue que je vous demandais. Cette requête était entièrement confidentielle, tout comme l'entrevue l'eût été. Il n'était pas question d'entrer en négociations officielles avec vous ou avec le gouvernement dont vous êtes le chef, quant à la conférence projetée.

(suite à la page 2)

Le carnet du grincheux

Si Londres et Rome s'entendent, comment Ottawa mènera-t-il l'enquête promise sur les périls du fascisme?

Où l'on voit que la Terre Promise et Eden, cela se sépare.

Hitler a mis l'Autriche dans sa poche et Mussolini fait sortir Eden du ministère anglais. Les dictateurs travaillent vite...

Paris constate que la remorque de l'Angleterre mollit. Peut-être qu'après demain le câble sera coupé.

Quiconque croit que Londres garde en politique internationale des amitiés et des inimitiés durables s'abuse. L'Angleterre n'a ni ennemis ni amis, elle n'a que des intérêts, à dit jadis un des maîtres de la politique britannique. Cela peut être cynique. Cela est assurément vrai.

Pour peu que cela continue, nous serons bientôt écartelés entre nos deux "mères-patries". Si cela pouvait nous inspirer la détermination de ne plus penser qu'à l'intérêt purement canadien...

D'après la rumeur, il y aurait de grands changements à Québec, dans l'organisation du parti libéral. La vieille garde veut mourir avant de se rendre. Et la jeune garde préfère que la vieille garde meure avant que ne meure le parti. Le Grincheux.

Le discours du Reichsführer Hitler

Il n'a pas promis de maintenir l'indépendance de l'Autriche — Pour l'Espagne blanche et pour le Japon — Reconnaissance du Mandchoukouo — Prêt à user de la force pour protéger les minorités allemandes des pays voisins de l'Allemagne

Les colonies allemandes — La démission de M. Eden — Le réarmement — L'Allemagne ne désire ni ne craint la guerre

Berlin, 21 (S.P.C.). — Pour l'heure tout au moins, le Reichsführer Hitler ne semble vouloir donner aux capitales que son retentissant discours d'hier a troublées aucune indication quant au prochain mouvement d'une Allemagne qui continue de réarmer et qui, a-t-il réaffirmé, a des droits égaux à ceux des autres puissances.

Dans son discours d'hier, il a réitéré, directement à l'adresse de la Grande-Bretagne, des réclames en matière de colonies et il a donné à entendre qu'il est prêt à user de la force pour protéger les minorités allemandes des pays voisins de l'Allemagne. "Que veut-il faire maintenant?" se demande-t-on dans plusieurs capitales.

A Prague, il y a de l'anxiété. D'aucuns, dans cette capitale, considèrent la déclaration ayant trait aux minorités allemandes comme une menace à la Tchécoslovaquie, qui compte chez elle environ trois millions d'Allemands — dont bon nombre sont nazistes.

La question coloniale

Londres d'une part scrute le passage de la question coloniale et d'autre part doit faire face à la crise qui marque la démission du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères Eden. Le Reichsführer a souligné qu'il n'y a entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne qu'une question à régler, celle des colonies, mais il a aussi souligné que la vigueur des exigences de l'Allemagne en matière de colonies ira "croissant".

Le Reichsführer a parlé du jeune ministre des affaires étrangères Eden. Il a dit que M. Eden ne voit pas que des "territoires bolcheviques" ne sont plus des "Etats souverains", mais simplement des dépendances du "centre révolutionnaire moscovite".

La démission de M. Eden

Londres attribue officiellement la démission de M. Eden à la perspective d'un rapprochement entre la Grande-Bretagne et l'Italie. Mais nombre de nazis considèrent cette démission comme une nouvelle victoire du Führer. Ces nazis croient que la Grande-Bretagne ira jusqu'à rendre des colonies à l'Allemagne. Certains pensent que la situation aboutira bientôt à un accord entre l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et la France.

L'Autriche, l'Espagne et le Japon

Dans son discours, qui a duré trois heures, le Reichsführer a parlé de presque toutes les questions de la politique étrangère de l'Allemagne. En ce qui concerne l'Autriche, il a manifesté de la satisfaction au sujet de l'accord de l'Allemagne avec ce pays. Mais il importe de noter qu'il n'a pas promis de maintenir l'indépendance de l'Autriche.

Il s'est prononcé pour l'Espagne blanche et pour le Japon, qui, a-t-il dit, combat le bolchevisme en Chine. Il a annoncé que l'Allemagne reconnaît l'Etat que le Japon a organisé au nord de la Chine, le Mandchoukouo.

Pour ce qui est de la Société des Nations, il a déclaré que l'Allemagne ne pense même pas à y entrer.

Réarmement

Il a affirmé que l'industrie allemande est prête à réaliser un programme de réarmement dépassant d'un ampleur sans précédent. "Il y a dix-huit ans", a-t-il rappelé, "j'ai fait vœu de combattre le traité de Versailles et d'établir une armée populaire". Et il a ajouté qu'il a exécuté ce vœu au cours des cinq années dernières.

La guerre

Il a répété que l'Allemagne dé-

Avis de décès

PARÉ — A St-Hubert, le 20 février 1938, à l'âge de 69 ans et 7 mois, est décédé Joseph PARÉ, époux de Léontine Marsolais. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant, à 9 h. 30. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 9 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BELIVEAU — A Montréal, le 18, à 93 ans, Dame Béliveau (née Derome, Rose de Lima), épouse de feu Gédéon Béliveau, notaire.

BESSETTE — A Montréal, le 18, à 57 ans, M. Arthur Bessette, époux de Rébecca Duvall.

DUBUC — A Montréal, le 17, à 60 ans, M. Achille Dubuc, époux d'Éveline Lamour.

GUENET — A Montréal, le 18, à 86 ans, Jean-Baptiste Guenet, époux de Marie-Ida Lefebvre.

LANDRY — A Montréal, à 45 ans, Adèle Landry, épouse de Florina Saint-Germain.

LEMARCHE — A Montréal, le 18, à 43 ans, M. Adolphe Lemarche, époux de Mme Delia Roy.

COCHRANE — A Westmount, le 17, David John (Dick) Cochrane, à 61 ans.

MARIER — A Montréal, le 18, M. veuve Aldéric Marier, née Adèle Dandurand.

MERCIER — A l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, le 18, à 74 ans, Mlle Albina Mercier.

METIVIER — A Mackayville, le 17, à 84 ans, Évariste Métivier, époux de feu Marie-Alice St-Cyr.

MICHELIN — A Montréal, le 17, à 48 ans, Lédore Michelin, époux de Clémentine Pélou.

MONGEAU — A Notre-Dame de Grâce, le 19, à 68 ans, Alcides Mongeau, époux de Rose-Anne Savard.

PAUZE — A l'hôtel-Dieu de Montréal, le 17, M. Blanche Pauze, de l'Assomption, fille de feu Dolphus Pauze et de Marie-Pierre Lamarche.

PERRON — A Laprairie, le 17, à 38 ans, Mme Charles-Émile Perron, née Bernadette Lacaille.

ROBTAILE — A Montréal, le 17, à 71 ans, Philomène De Gagné, épouse de feu Joseph Robtaile.

Comment Macdonald fit la sourde oreille à Mercier

(suite de la 1ère page)

tée. Cela viendra plus tard. Mon but était simplement de vous assurer, dans une conversation amicale et confidentielle, que la conférence projetée ne devrait pas être considérée comme un acte d'hostilité contre le gouvernement fédéral, mais réellement comme un moyen approprié pour assurer de façon amicale les moyens d'éviter toutes les occasions de conflit entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral et d'améliorer leurs relations financières et autres.

Pour vous convaincre que tels sont réellement les sentiments qui m'ont amené à rechercher une entrevue avec vous, j'ajoutai que je les ai exprimés publiquement en Chambre, hier soir.

Si, après ces explications vous en venez à la conclusion qu'il peut y avoir une entrevue amicale et confidentielle, je me place derechef à votre disposition. Veuillez accepter l'assurance de mes sentiments les plus distingués et me croire.

Votre tout dévoué, (signé) Honoré Mercier, Sir John répondit par une brève missive:

Earncliffe, Ottawa, 28 avril 1887. Cher monsieur,

Pardonnez-moi de ne pas avoir répondu plus tôt à votre honneur du 14 courant, mais je dois m'excuser sur les nombreux engagements qui me sollicitent à l'heure actuelle.

Je serai tout à fait consentant à vous rencontrer quand il vous plaira de visiter Ottawa, mais il ne me paraît pas opportun que notre entrevue soit de nature confidentielle.

Je demeure, cher Monsieur, — Votre tout dévoué, (signé) John-A. Macdonald.

Les résolutions de la conférence

Le 28 octobre, la conférence adopta unanimement un bon nombre de résolutions motivées par d'abondants commentaires et qui présentent aujourd'hui une certaine actualité. L'ordre des résolutions s'agissait des représentants de sept provinces libérales.

Voici la résolution adoptée sur le droit de désaveu des lois provinciales par le gouvernement fédéral, et qui repose sur d'excellentes raisons ainsi qu'on le verra:

1. "Que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord donne expressément autorité exclusive aux législatures provinciales relativement aux matières énumérées dans la 92ème clause de cet acte; qu'une disposition précédente de cet acte réserve au gouvernement fédéral le pouvoir légal de désavouer à sa discrétion les statuts passés par une législature provinciale; que ce pouvoir de désavouer peut être exercé de façon à donner au gouvernement fédéral un contrôle arbitraire, sur la législation des provinces, dans les limites de leurs propres attributions, et que pour cette raison l'acte constituant le gouvernement fédéral ne peut pas désavouer les lois provinciales, laissant au peuple de chaque province, par ses représentants dans la législature provinciale, le libre exercice de son droit exclusif de légiférer sur les sujets qui lui sont assignés, sauf seulement au désaveu de Sa Majesté en Conseil, comme avant la confédération, le pouvoir de désavouer devant être exercé à l'égard des provinces d'après les mêmes principes que ceux suivis pour le désaveu des lois fédérales."

Tels étaient les sentiments des provinces libérales au temps et notamment de M. Honoré Mercier, sur le pouvoir de désaveu. Et l'on suggère la façon de procéder suivante, pour le désaveu des lois fédérales ou provinciales:

2. Qu'il importe, pour le fonctionnement équitable du système fédéral, que de même que le parlement fédéral ne devrait pas s'arroger l'exercice de pouvoirs appartenant aux législatures provinciales, de même aussi une législature provinciale ne devrait pas s'arroger l'exercice de pouvoirs appartenant exclusivement au parlement fédéral; que pour prévenir tout empiètement des gouvernements du Canada et des provinces devraient avoir d'équales facilités pour obtenir promptement une décision judiciaire sur la validité des statuts et du parlement fédéral et des législatures provinciales; qu'il devrait être inséré dans la constitution une disposition pourvoyant au moyen d'obtenir cette décision avant, aussi bien qu'après, qu'on se soit prévalu d'un statut, et que toute décision soit sujette à appel, comme dans les autres causes, afin que l'adjudication puisse être finale."

La conférence interprovinciale suggérait aussi un moyen d'assurer la stabilité des législatures contre les attaques en invalidité par les plaideurs privés:

3. Qu'il est dans l'intérêt public, dans le but d'éviter de l'incertitude, des litiges et des dépenses, qu'il ne soit pas permis à des plaideurs privés de mettre en question la constitutionnalité des lois fédérales ou provinciales, excepté (disons) dans les deux cas à compter de la passage de ces lois; qu'après l'expiration de ce délai, cette constitutionnalité ne devrait être mise en question qu'à l'instance d'un gouvernement, celui du Canada ou d'une province; que toute disposition qui après ce laps de deux ans, sera déclarée inconstitutionnelle, devra, pour toutes fins autres que celle de faire simplement décider la question, être considérée comme ayant été originairement décrétée par la législature ou le parlement qui avait droit de la décréter et comme susceptible de révocation ou d'amendement par cette législature ou ce parlement (selon le cas);

On a vu que la province de Québec, suivant le sommaire des 22 articles soumis par M. Mercier, voulait que le sénat fut nommé par les provinces. Voici la décision des provinces libérales sur ce sujet important et qui ne manque pas de saveur:

Le choix des sénateurs

4. Que le principal but de la création du sénat était de protéger les intérêts respectifs des provinces comme telles; qu'un sénat dont les membres sont nommés par le gouvernement fédéral, et à vie, ne donne aux provinces aucune sûreté adéquate, et que, dans le cas où il ne serait prochainement proposé d'aucun autre remède, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord devrait être amendé de façon à limiter la durée de la charge de sénateur et à donner à mesure qu'il survient des vacances, le choix de la nomination à la province où se produit la vacance, jusqu'à ce que, pour chaque province, la moitié des sénateurs représentant cette province soient des sénateurs soit choisis par le sénat, soit par la province, que des sénateurs le mode pour choisir les sénateurs soit comme suit: si la vacance survient par le décès, la démission ou autre cause, d'un sénateur choisi par une province, cette province choisira son sénateur; si la vacance survient par le décès, la démission ou autre cause de tout autre sénateur, cette vacance sera remplie de la même manière que la vacance de la province de la France. Hocquart en couragait aussi la construction navale à Québec. Les vaisseaux canadiens préféraient main-tenue à la marine de la métropole. Si un homme industriel comme Hocquart s'était trouvé plus tard à la place de Bigot la France aurait peut-être conservé le Canada.

Nos éphémérides

21 février 1731

Un intendant habile

L'intendant Gilles Hocquart entra en fonctions comme tel le 21 février 1731. Il y demeura jusqu'en 1748. Son rôle dans le développement économique de la Nouvelle-France se rapproche de celui de Talon. Durant tout son terme d'office, Hocquart se voua au bien-être du pays et à l'exploitation des richesses naturelles. Parmi les industries qui naquirent durant son terme d'office, on compte d'abord les Forges du Saint-Maurice qui, durant 150 ans, produisirent une partie du fer dont les habitants avaient besoin de même que les entreprises royales. C'est là que se fabriquèrent les fameux poêles à deux ponts, les charrues, les chaudrons et même des boulets de canon nécessaires à la défense du pays et de la France. Hocquart encouragea aussi la construction navale à Québec. Les vaisseaux canadiens préféraient main-tenue à la marine de la métropole. Si un homme industriel comme Hocquart s'était trouvé plus tard à la place de Bigot la France aurait peut-être conservé le Canada.

La composition à l'Ecole Supérieure de Musique

Après les classes instrumentales, c'est la classe de composition qui a eu les honneurs du concert mensuel, samedi, à l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont.

Pour ceux qui ne sont pas au courant de la manière de procéder de ces classes, disons que l'enseignement, sous l'habile direction de M. Claude Champagne est à la fois théorique et pratique et que cette seconde activité se fait d'après un système qu'on appelle composition en loge. Le travail de routine se fait au pupitre, les élèves étant autorisés à se servir du piano, non pour écrire, mais pour certaines corrections finales seulement. Pour les œuvres destinées aux examens périodiques et de fin d'année, la mise en loge est rigoureuse. Chaque élève travaillant sur un thème donné ou imaginé par elle-même n'a que son papier à musique et ses crayons; s'il y a un piano dans la salle, il demeure fermé et l'on n'a le droit d'y toucher ni avant, ni pendant, ni après. Les meilleures œuvres de l'année, qui ne sont pas retouchées par le professeur sont admises au programme de la séance publique.

Il va sans dire que toutes ne sont pas à un même niveau d'excellence et qu'en écoutant bien on trouvera certaines gaucheries de réalisation. L'addition de samedi n'en a pas moins révélé des œuvres fort bien pensées et écrites, sonnant bien à l'oreille, de proportions justes et d'expression vraie.

Suivant l'habitude des communautés, les noms des religieux auteurs n'apparaissent pas au programme et quoique je connaisse leurs noms je me crois tenu à la plus entière discrétion. Je ne la romprai qu'à moitié pour dire qu'un des plus charmants choeurs de l'après-midi: *Petit Bateau*, sur des paroles de Blanche Lamontagne, est dû à l'invention d'une religieuse de l'Institut, morte l'année dernière, sans avoir eu le plaisir de s'entendre.

Le seul auteur nommé au programme est Mlle Thérèse Lavergne, qui a voulu réaliser l'union intime des paroles et de la musique en les écrivant elle-même.

Le programme comprenait deux parties: une de musique religieuse pour orgue et pour voix de femme, exécutée à la chapelle, et l'autre de musique profane pour voix de femmes et pour voix mixtes donnée dans la salle des auditions; toutes les deux sous la très soignée direction de M. Champagne.

Une offrande, sous forme de Prélude, d'ailleurs, mendelessohnienne, ce qui sous ma plume est un compliment sans réserve, — deux Choraux avec variations bien imaginées, deux motets, un *Tantum Ergo* et une Fugue de belles proportions, sans teinte scolastique, ont composé la première partie.

Je n'ai pas l'intention de signaler une oeuvre plutôt qu'une autre dans la seconde partie, puisque toutes témoignent d'une belle écriture et d'une connaissance profonde du traitement des voix. Une couple, plus obvie par leur facture, ont été redemandées; toutes auraient pu l'être à des titres divers.

L'honorable secrétaire de la province, M. Albiny Paquette, avait bien voulu présider ce concert et il était visible que l'intérêt qu'il y a pris, n'était pas de commande; il l'a pris à l'auditoire, en termes qui, s'adressant surtout à des religieuses, avaient la pudeur de ne pas paraître trop élogieux, mais il était visible qu'il pensait plus qu'il n'osait dire.

Inutile de dire que les exécutions, — les pièces d'orgue étant toutes présentées par les religieuses auteurs, — et les choeurs par les élèves de l'Institut, avec le concours de voix d'hommes bien chers pour les choeurs mixtes, — ont été dignes de tous les éloges. Si ces organisateurs ne faisaient partie d'une communauté, quels avantages on retirerait de leur engagement dans la plupart de nos églises paroissiales!

Frédéric PELLETIER

Beau début de l'U. de Montréal

Hier, à Morin Heights, eut lieu le grand concours annuel de ski pour le trophée "Côte 70".

Ce concours fut disputé par 16 régiments de Montréal ayant une ou plusieurs équipes. Le contingent le mieux représenté fut celui de l'Université McGill, qui avait quatre équipes dans ce concours.

Comme on le voit, il y a quelques disciples de Mercier, chez les libéraux actuels, qui ne partagent pas précisément les mêmes vues.

Alexis GAGNON



Vichy Suprême

Limonaade Gazeuse Purgative

Le laxatif idéal, légèrement effervescent, que même les enfants prennent sans déplaisir. Beaucoup imité parce que supérieur. Exigez-la dans toutes les pharmacies.

J.-Alfred OUMET, Ag. gén. pour le Canada, 84, est. rue Saint-Paul, Montréal.

De Vichy, France!

Cours du R. F. Marie-Victorin

Demain soir, à 8 h. 30, le Frère Marie-Victorin, directeur de l'Institut de botanique de l'Université de Montréal, donnera un cours aux élèves de la Faculté de philosophie: le fait de l'évolution organique. Le public est invité.

Variétés Lyriques

MONUMENT NATIONAL

la ROSE de STAMBOUL

OPÉRETTE de Léo FALL, 24-25-26-27 février. Prix des places: \$1.25-1.00-85c-60c. Direction: Dannaïs-Goulet. En vente de 10 a.m. à 6 p.m. L'anc. 3053.

Les faussaires aux Assises

E. Fichtman, Sam Lazare, Sam Solsky, Joe. Lieberman, Harry Cohen, Harry Kular, Sam Reinblatt, Maurice Victor, accusés d'avoir trempé dans une organisation de faussaires qui, effectivement, ont passé bon nombre de faux chèques dans nos banques, voyaient s'ouvrir l'audition de leur procès ce matin aux Assises sous la présidence du juge Wilfrid Lazare. On sait que tous, à l'exception de Signer et Reinblatt, vont subir un procès collectif. Ceci ayant été décidé lors de leur comparution malgré les représentations de leurs avocats respectifs. L'ex-avocat Signer entendra prononcer sa sentence demain tandis que Reinblatt entendra prononcer la sienne à la fin du présent terme. Ces deux derniers se sont avoués coupables de l'accusation générale de faux portée contre eux.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

THERESE GELINAS

par le R.P. Eugène Nadeau, O.M.I.

Un volume de 164 pages, 37 illustrations. 2^e édition 25^e mille. Pour vous, parents, enfants, éducateurs!

En vente au "Devoir" Prix: 25c

NOTRE FAVORI NATIONAL

melcher's

GIN CANADIEN

LA MEILLEURE RECETTE

- de l'eau bien chaude
- le jus d'un citron
- deux doigts de Melcher's
- du sucre au goût
- saupoudrez de menthe

LA CRIPPE

Prévenez Cassez — avec une bonne Ponce

Distribué et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, Montréal et Berthierville

L'on m'annonce dans les journaux, disait...

Madame la Marquise

Lorsque survint la disparition de la Marquise, l'héroïne de "The Old Curiosity Shop", immédiatement on annonça la chose dans les journaux... ce qui démontre que même au temps de Dickens les gens connaissaient la valeur de la publicité.

Que la vente de vos produits se fasse dans une région limitée ou par tout le pays, vous attendrez l'acheteur, efficacement et économiquement, par le quotidien et le jour qui convient parfaitement à votre distribution.

LA PUBLICITE DES JOURNAUX

Cette annonce a été préparée pour l'Association des journaux quotidiens canadiens par Cockfield, Brown & Co. Limited.

LE DEVOIR

"Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— CALENDRIER —

Demain: MARDI, 22 février 1938

Chaire de saint Pierre à Antioche

Lever du soleil, 6 h. 46.
Coucher du soleil, 5 h. 38.
Lever de la lune, 1 h. 27.
Coucher de la lune 10 h. 42.
Premier quart, le 7, à 7 h. 32m. du soir.
Pleine lune, le 14, à 14m. du soir.
Dernier quart, le 21, à 11h. 24m. du soir.

BEAU ET FROID

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 10.
Minimum 0.
Même date l'an dernier 10.
Même date l'an dernier 30.

BAROMETRE, 10 h. a.m. 30.35, 11 h. a.m. 30.42. Midi: 30.45.

Chiffres fournis par la Maison M.R. de Montréal, 300-A rue St-Denis, Montréal.

Les Roumains voteront, jeudi, sur la nouvelle constitution

La constitution proclamée, aujourd'hui, par le roi Carol fait de la Roumanie un Etat corporatif — Les pouvoirs du roi sensiblement augmentés — Les principaux articles

(Dernière heure)

Bucarest, 21 (A.P.). — Le peuple roumain ira aux urnes jeudi pour voter sur la nouvelle constitution que le roi Carol a donnée au pays, aujourd'hui même. Malgré que les Roumains n'aient que trois jours pour étudier la nouvelle constitution, on prévoit qu'elle sera adoptée.

Corporations

Cette constitution, qui comprend une centaine d'articles, transforme le Parlement, tout en y conservant les deux chambres: celle des députés et celle des sénateurs. Le nouveau Parlement sera corporatif. Comme le roi a décidé que la Chambre des députés serait désormais divisée en trois groupes de représentants: les ouvriers et agriculteurs, les commerçants et industriels, les intellectuels ou professionnels, on dit, dans les milieux officiels, que les députés et sénateurs, dont le nombre serait considérablement réduit, seraient élus désormais par les professions et les métiers plutôt que par les partis politiques.

Les députés seront élus pour six ans, les sénateurs, pour neuf ans.

Le roi augmente ses pouvoirs

Carol augmente les pouvoirs du roi. Il lui réserve le choix de la moitié des sénateurs et le droit de veto sur toute la législation du Parlement. Le roi et ses ministres dirigeront le gouvernement.

En vertu de la nouvelle constitution, aucun citoyen roumain n'aura le droit constitutionnel de préconiser un changement dans la forme du gouvernement.

Les minorités et les cultes

La nouvelle constitution donne des droits égaux à toutes les minorités ou races; elle garantit la liberté à tous les cultes, reconnaissant officiellement l'Eglise roumaine orthodoxe comme religion de l'Etat. Plusieurs des articles de la nouvelle constitution visent à "couper les ailes" à M. Corneliu Zelea Codreanu, leader de la "Garde de Fer" fasciste.

La peine capitale rétablie

La peine capitale sera rétablie en temps de guerre; en temps de paix, le cabinet pourra imposer la peine de mort pour toutes les tentatives d'assassinat contre la personne du roi ou des membres de sa famille, ou contre les chefs de l'Etat.

Les procès par jury sont abolis pour toutes les causes ordinaires. Tous les citoyens roumains devront faire leur service militaire.

Les richesses

Toutes les richesses minières (en particulier les puits d'huile) apparteniront moitié à l'Etat, moitié au propriétaire des terrains.

Pour être ministre

Aucun Roumain ne pourra devenir ministre à moins que sa famille ne remonte au moins à trois générations roumaines (cette mesure est dirigée contre Codreanu).

Contre les Juifs

Seuls les citoyens roumains pourront être propriétaires dans les villages (cet article est dirigé contre l'immigration juive).

Pour réconcilier Londres avec Rome

Eden aurait refusé de sacrifier les principes pour obtenir des résultats immédiats

Londres, 21 (A.P.). — On affirme aujourd'hui en certains milieux que c'est l'Italie qui a pris l'initiative des pourparlers avec la Grande-Bretagne à la suite du coup d'Etat d'Hitler en Autriche.

Le premier ministre Chamberlain aurait vu une occasion inespérée de se réconcilier avec Rome et d'affaiblir les liens qui unissent l'Allemagne et l'Italie en usant du levier autrichien. M. Eden, qui considère Mussolini comme un opportuniste en politique, aurait refusé de sacrifier les principes pour obtenir les résultats immédiats. M. Chamberlain, lui, tiendrait beau-

coup plus au renouvellement de l'entente anglo-italienne qu'à une entente avec l'Allemagne.

Ceux qui en tiennent pour cette version des derniers événements font observer que Hitler n'a fait qu'une brève allusion à l'axe Rome-Berlin dans son discours d'hier et qu'il n'a pas donné de garantie spécifique qu'il respecterait l'indépendance autrichienne. Une entente méditerranéenne avec l'Italie renforcerait la position de la Grande-Bretagne qui pourrait alors négocier plus avantageusement avec Hitler sur la question des colonies.

Chamberlain confère avec Grandi

La reprise des négociations anglo-italiennes

Londres, 21 (A.P.). — Le premier ministre Chamberlain a invité aujourd'hui l'ambassadeur d'Italie, le comte Dino Grandi, à venir conférer avec lui. Cet entretien diplomatique en pleine crise ministérielle a pris tout le monde par surprise. Le vicomte Halifax, ministre intérimaire des affaires étrangères, assistait également à l'entretien, ainsi que sir Alexander Cadogan, sous-secrétaire permanent aux affaires étrangères. On croit que le premier ministre a cherché à obtenir de l'ambassa-

deur d'Italie des assurances précises sur les perspectives de réconciliation anglo-italienne dont il pourrait faire état devant la Chambre des Communes.

Le comte Grandi a passé 45 minutes au numéro 10 Downing Street et il est sorti tout souriant. L'agence Havas affirme que le premier ministre a déblayé au cours de cet entretien le terrain afin que les négociations anglo-italiennes puissent s'amorcer sans délai. M. Grandi aurait accepté un projet de retrait des volontaires italiens qui combattent en Espagne.

A l'hôpital Saint-Luc

Le Dr Roméo Boucher nommé directeur scientifique

Le docteur Roméo Boucher est nommé directeur scientifique de l'hôpital Saint-Luc en remplacement de feu le docteur P.-Z. Rhéaume.

Le Dr Louis Bernard sera l'assistant du Dr Boucher.

Le Dr Roméo Boucher est professeur titulaire de pathologie générale à l'Université de Montréal, docteur en médecine de l'Université de Paris et Fellow of the Royal College of Physicians, du Canada, qui est notre Académie de médecine.

Feu Mme G. Béliveau

Ce matin, à l'église Saint-Jacques, ont eu lieu les funérailles de Mme G. Béliveau, née Derome (Délina).

Mme Béliveau s'était retirée depuis plusieurs années à l'Asile de la Providence. Elle avait eu 93 ans demain. Bien connue dans le monde musical, elle avait touché l'orgue pendant près de 40 ans à l'église Saint-Pierre de Montréal. Elle était allée à la famille Labelle qui a compté plusieurs musiciens réputés dont l'un organiste à Notre-Dame de Montréal. Elle était aussi la tante de M. Rosario Bourdon. Son mari l'avait précédée dans la tombe d'une vingtaine d'années. Un frère et une sœur lui survivent: Elzéar Derome, autrefois de la Maison Charles Desjardins, et Mme Jean-Baptiste Dubois. Nos sympathies à la famille.

Bandit étranger capturé

Dans la nuit de vendredi à samedi, la police provinciale a opéré l'arrestation de J.-B. Caron, Indien recherché pour meurtre et vol commis sur la personne d'un nommé Corroway à Carthage, Caroline du Nord. Le shérif MacDonald de cette ville est ici prêt à prendre les mesures nécessaires pour ramener Caron aux Etats-Unis. Caron est né au Canada mais il vivait depuis longtemps aux Etats-Unis attaché au service d'un cirque.

Agent spécial accusé de vol

Québec, 21. (D.N.C.). — L'un des agents spéciaux assermentés la semaine dernière devra répondre à une accusation de vol, ce matin, en Cour des sessions de la Paix. Il a été arrêté hier matin avec deux autres individus, au moment où le trio venait de s'introduire dans une échoppe du marché Saint-Roch et tentait de faire une provision de fruits.

La Chine proteste

Hankéou, 21 (A.P.). — Le gouvernement chinois proteste énergiquement contre la reconnaissance par l'Allemagne de l'Etat du Mandchoukouo, Etat formé des provinces mandchoues de la Chine.

Les funérailles de

Mme Joseph Cabana
Le service funèbre de Mme Joseph Cabana aura lieu demain matin à 9 h. 30, à St-Pierre-Claver. L'inhumation se fera au cimetière de l'Est.

La guerre d'Espagne

La bataille au nord de Têrue



Trait épais: le front au 4 février 1938.
Surface pointillée: sous le gouvernement du général Franco.
Surface hachurée: territoire conquis par l'armée du général Franco depuis le 5 février.
(Service exclusif)

Hitler accuse la "presse internationale"

Hitler affirme que l'agence Reuters a "inventé" des attentats contre lui

Berlin, 21. — Hier, lorsqu'il a parlé au Reichstag, le Reichsführer a sans doute parfois employé la circonlocution. Parmi les passages où il n'a pas usé de ce procédé, on cite celui-ci: Nous ne voulons pas rentrer dans la Société des Nations parce que "nous n'avons pas l'intention de nous mettre au service de l'injustice". Nous éprouvons de la sympathie pour les pays que "leurs infortunes portent à compléter sur la Société", comme si celle-ci pouvait les aider.

A cause d'une nouvelle que publie le National Zeitung d'Essen, organe du maréchal Goering, il y a lieu, semble-t-il, d'attirer l'attention sur une déclaration que des passages d'une importance capitale ont pu éclipser. Le Reichsführer a accusé la "presse internationale" d'avoir fait de l'agitation contre l'Allemagne et il a annoncé qu'il répondra s'il se produit encore une "campagne de rumeurs" comme celle de la "réorganisation" politique-militaire du 4. Le journal du maréchal Goering annonce qu'il existe déjà "un organisme" capable de "frapper avec la rapidité de l'éclair" des "guêpes offensives de rumeurs de révolte et d'assassinats menaçant le Reich". Mais le journal ne précise pas davantage.

Le Reichsführer a nommé une agence: l'agence Reuters, qui, on le sait, est britannique. Il l'a accusée d'"inventer" des attentats contre lui.

Dans sa péroraison, il a fait remarquer que la coopération internationale est nécessaire au mieux-être de tous et il a demandé à Dieu de bénir ses travaux et ses actes, de le protéger contre l'orgueil et contre la résignation puérile.

L'Italie a accepté la proposition britannique

Pour le retrait des volontaires et l'envoi de commissions de non-intervention en Espagne

Londres, 20 (C.P.-Havas). — L'agence Havas annonce aujourd'hui que l'Italie a accepté la proposition britannique à l'effet de retirer les volontaires qui combattent en Espagne.

L'agence française précise que cette proposition était le dernier obstacle à l'ouverture des négociations officielles au sujet d'une entente anglo-italienne générale.

La proposition britannique, qui avait été faite à l'Italie il y a dix jours, comprenait non seulement le retrait des volontaires mais aussi l'envoi en Espagne de commissions de non-intervention.

Havas ajoute que l'Italie a pris cette décision à la suite d'une conférence de 45 minutes entre l'ambassadeur italien Dino Grandi et le premier ministre britannique Chamberlain. Grandi, dit l'agence française, a quitté la résidence du premier ministre, à Downing Street, en montrant un visage épanoui. On comprend, continue Havas, que les deux hommes d'Etat ont convenu d'une base pour des conférences officielles entre leurs deux pays.

L'état de M. J. Gingras

M. Joseph Gingras, président de la Régie de l'électricité, se remet rapidement de l'accident d'automobile qu'il a subi jeudi soir dernier. Il devra cependant nous dire, au jour à l'Hôtel-Dieu.

Vol de \$200

A deux heures, ce matin, M. Joseph Sozenko, 2394 rue Sherbrooke, a porté plainte à la police que durant son absence entre 8 h. et 12 h. 30, samedi, des valeurs sont entrées chez lui pour y voler des effets au montant total de \$200.

Possession de spiritueux

Pour possession illégale de spiritueux, Henri Proulx a été condamné ce matin par le juge Gustave Perrault à 830 d'amende, aux frais, ou à trois mois de prison.

Eden explique sa démission

Il ne voulait pas traiter avec l'Italie qui se livre à une propagande antibritannique et qui se vante des victoires de ses troupes en Espagne

LONDRES, 21. (A.P.). — M. Anthony Eden a déclaré aujourd'hui à la Chambre des Communes qu'il a démissionné comme ministre des affaires étrangères plutôt que de traiter avec l'Italie qui se livre à une propagande antibritannique et qui se vante des victoires de ses troupes en Espagne. Les accords qui en valent la peine ne sont jamais conclus sous le coup de menaces, dit-il. La Chambre était bondée au moment où M. Eden a commencé son discours. Le ministre démissionnaire a été applaudi à plusieurs reprises par les travaillistes et par certains groupes de la majorité ministérielle. On lui a fait une ovation de dix minutes à la fin de son discours.

Le premier ministre a été hué par quelques travaillistes en même temps que ses partisans l'applaudissaient lorsqu'il s'est levé pour donner la réplique à M. Eden.

L'élection municipale de Québec aujourd'hui

La prochaine élection aura lieu en octobre 1940 — Les bureaux de votation ferment à 5 h. ce soir

Campagne électorale des plus violentes

Québec, 21 (D.N.C.). — La campagne municipale qui s'achève à Québec aura été l'une des plus violentes dont fassent mention les annales de la vieille capitale. Malgré l'augmentation de l'effectif de la police, des troubles ont éclaté à divers endroits et des rixes de toutes sortes ont marqué les attroupements dans St-Sauveur. Les fauteurs de désordre étaient bien organisés et en nombre imposant.

Hier soir, pendant l'assemblée du maire à la salle St-Pierre, les incidents ont été nombreux sur la place du marché. Les deux candidats à la mairie ont terminé leur campagne dans deux salles qui se font face, à la place St-Pierre.

Aux deux endroits, la foule débordait à l'extérieur et, à certains moments, il y eut plusieurs milliers de personnes qui attendaient les événements au dehors. Pendant tout le cours de la soirée des glâcons ont été lancés dans les fenêtres de la salle St-Pierre et dans la direction des haut-parleurs. Des assemblées s'improvisèrent en plein air et vers dix heures, on commençait à craindre des troubles sérieux. Heureusement la soirée se termina sans accidents graves.

Les contribuables de Québec ont la parole aujourd'hui. Les 33,400 électeurs, après avoir pesé leurs arguments exposés de part et d'autre, auront aujourd'hui l'important devoir de faire le choix d'un conseil municipal qui restera en fonctions un peu plus de deux ans et demi.

On sait que par un amendement à la charte, adopté l'an dernier, les prochaines élections municipales, après 1938, devront être tenues en octobre 1940. Les bureaux de votation, qui sont au nombre de 223, seront ouverts de 9 h. ce matin, à 5 h. ce soir.

En 1934, 30,579 votants figuraient sur les listes et 22,763 avaient usé de leur droit de vote, soit une proportion de 74,5 pour cent; en 1936, cette proportion avait monté à 76,9 pour cent, 24,348 électeurs sur un total de 31,658 ayant voté.

La rupture entre Chamberlain et Eden

(Suite de la 1ère page)

Démocraties et dictatures

Les journaux anglais ne s'entendent guère sur la portée des événements politiques de la fin de semaine. Le Times parle d'une tentative qui établirait s'il est possible d'entretenir des relations stables entre les démocraties et les dictatures et qui sera poursuivie avec une confiance et une conviction qui manquaient à M. Eden. Le journal travailliste Daily Herald affirme carrément qu'Eden a été sacrifié à Mussolini.

Deux ans et deux mois

M. Anthony Eden démissionne après avoir dirigé la politique étrangère de la Grande-Bretagne pendant une période de deux ans et deux mois qui fut marquée par la conquête de l'Ethiopie, la guerre d'Espagne et le conflit sino-japonais. Le ministre des affaires étrangères a déclaré il y a une semaine aux jeunes conservateurs de Birmingham — on parlait déjà à ce moment de sa démission imminente: "Si vous voulez que votre époque soit une ère de paix, il faut que les accords qui seront conclus aujourd'hui ne sacrifient aucun principe et n'éclatent aucune responsabilité dans le seul but d'obtenir des résultats immédiats".

Plusieurs réunions du cabinet

La démission de M. Eden est venue à la suite d'une fin de semaine comme l'Angleterre n'en avait pas connu depuis la crise de l'abdication, en décembre 1936. Le cabinet s'est réuni à plusieurs reprises samedi et dimanche. Le cabinet a finalement accepté la décision à 7 h. 30 hier soir. M. Eden n'assistait pas à cette dernière réunion; il a quitté Downing Street après la réunion d'hier avant-midi pour se retirer chez lui et on croit qu'il a passé une partie de la nuit à préparer la déclaration qu'il doit faire aujourd'hui à la Chambre. Des foules se sont amassées à Downing Street pour surveiller les allées et venues des ministres. M. Eden a été acclamé à plusieurs reprises et l'on a fréquemment entendu le cri: "Pas de pacte avec l'Italie!"

Messages à M. Eden

M. Eden a reçu un très grand nombre de télégrammes depuis l'annonce de sa démission. Ses électeurs de Leamington lui ont télégraphié pour l'assurer de leur confiance et le président de l'Association conservatrice de Leamington, le brigadier W.A. Wiggin, est venu rencontrer l'agent politique de M. Eden pour discuter, semble-t-il, d'une résolution de confiance au ministre démissionnaire qui serait adoptée par ses électeurs. Sir Robert Vansittart, le doyen des conseillers au ministère des affaires étrangères, a rendu visite à M. Eden ce matin; on croit savoir qu'il partage le point de vue du ministre démissionnaire et l'on se demande s'il n'offrirait pas lui aussi sa démission.

En Italie, en France et en Allemagne

La démission de M. Eden a été

accueillie avec satisfaction en Italie et en Allemagne où on lui reprochait ses opinions sur la dictature, sa fermeté à imposer les sanctions et son refus de reconnaître la conquête de l'Ethiopie. En France, on déplore la démission de M. Eden. Le premier ministre Chamberlain a eu une entrevue avec le ministre des affaires étrangères, M. Yvon Delbos, et les experts du service diplomatique aussitôt après avoir appris la nouvelle. L'Associated Press affirme que la France a fait savoir à la Grande-Bretagne qu'elle considère la démission de M. Eden comme une capitulation devant les dictatures. On croit cependant que la France suivra l'Angleterre dans sa politique nouvelle et s'efforcera d'apaiser l'Italie et l'Allemagne.

L'Italie tient surtout à obtenir la reconnaissance de la conquête de l'Ethiopie. M. Eden aurait voulu poser comme conditions préliminaires à toute entente le retrait des volontaires de l'Espagne et la cessation de la propagande antianglaise par l'Italie. M. Chamberlain désirerait un règlement général en laissant à la diplomatie ordinaire le soin de régler ces questions.

Libéraux et travaillistes

Il n'y a rien qui indique que la démission de M. Eden doive être suivie d'autres démissions. M. Eden aurait convaincu ses partisans au sein du cabinet qu'il est préférable qu'ils demeurent à leur poste. Il est cependant question d'un caucus des libéraux nationaux sous la présidence de leur chef, sir John Simon, chancelier de l'Echiquier, et d'autres prétendent que les libéraux nationaux et les travaillistes nationaux pourraient bien se séparer des conservateurs.

Le festival annuel des fanfares

Il aura lieu, cette année, aux Trois-Rivières

Le festival de l'association des fanfares de la province de Québec s'ouvrira le 10 juillet prochain, aux Trois-Rivières, et coïncidera avec les fêtes qui marqueront la célébration des noces de diamant de cette ville. L'association des fanfares célébrera aussi, à la même occasion, le dixième anniversaire de sa fondation.

Le secrétaire de la Province, M. Albini Paquette, a promis officiellement que le gouvernement donnerait un octroi de dix mille dollars à l'association pour l'organisation de ses festivals. L'octroi sera réparti sur une période de trois ans.

Cette année, plus de 1,200 instrumentistes, faisant partie de 25 fanfares, prendront part à cette fête musicale. La fanfare des Trois-Rivières donnera des concerts à partir du trois juillet et le festival, qui s'ouvrira le 10 juillet terminera les fêtes que se propose de donner Trois-Rivières à l'occasion de ses noces de diamant.

Le R. P. Joseph Rousseau, O.M.I., en Roumanie

Le R. P. Joseph Rousseau, O.M.I., procureur général des Oblats auprès du Saint-Siège, vient d'être nommé visiteur des séminaires et scolasticats de Roumanie par S.S. le Pape Pie XI et représentant des Congrégations des Séminaires et des Etudes et des Religieux. Il est parti de Rome, le 31 janvier, pour aller remplir cette mission. Le père Joseph Rousseau est natif de Saint-Sauveur de Québec et a appartenu pendant plusieurs années à la province oblato de l'Est canadien.

En Espagne

Têrue

Les troupes blanches encerclent cette capitale provinciale

Hendaye, 21 (S.P.A.). — Un communiqué de Salamanque annonce que les troupes blanches chargées de reprendre Têrue encerclent tout à fait cette capitale provinciale. On sait que les "gouvernements" s'étaient surpassés pour prendre cette ville.

Parmi les troupes assiégées, il y a des bataillons internationaux composés surtout d'Américains, dont plusieurs sont des Canadiens. Le communiqué indique que ces bataillons ont subi de très lourdes pertes.

Concud (Espagne), 21 (S.P.C.-Havas). — Il y a tout lieu de penser que les troupes blanches reprendront Têrue et qu'elles exécuteront une vigoureuse offensive vers la côte méditerranéenne, afin de séparer la Catalogne et l'autre partie de l'Espagne "gouvernementale".

Le chômage en France

Paris, 21. (P.C.-Havas). — L'augmentation du chômage en France pendant l'hiver 1937-1938 fut moins forte que dans les autres pays.

A la fin de septembre, la France comptait 305,000 sans-travail; elle en compte aujourd'hui 409,000. Ce phénomène préoccupe à juste titre les pouvoirs publics. Cependant, deux constatations corrigent les statistiques: 1o le nombre des chômeurs français est encore sensiblement inférieur au chiffre correspondant de 1937; il est même inférieur au chiffre correspondant de 1936; 2o dans tous les autres grands pays industriels le chômage s'est aggravé plus considérablement qu'en France; les Etats-Unis, d'après les déclarations du président Roosevelt, ont 3 millions de chômeurs de plus depuis septembre; l'Angleterre, 500,000; l'Allemagne même d'après les chiffres officiels, 1,000,000 de chômeurs environ au début de janvier contre 470,000 en septembre, soit un peu plus du double.

En bref, le pourcentage d'augmentation atteint 34 pour cent en France contre 38 pour cent en Angleterre, 50 pour cent aux Etats-Unis et 110 pour cent en Allemagne.

De ce tableau des pouvoirs publics tirent deux conclusions; primo puisque l'Allemagne est la plus gravement atteinte, la preuve est faite que la stabilité du travail est encore moins assurée par les économies autarchiques et totalitaires que par les économies libres. La fidélité de la France au principe de la liberté monétaire s'en trouve justifiée et renforcée; secundo, dans tous les pays les industries exportatrices, à cause du ralentissement du commerce international sont celles qui pâtissent le plus de la nouvelle crise. En France à cause de la dévaluation la situation des industries exportatrices s'améliore au contraire ces derniers mois. Le mal ne vient donc pas du dehors mais procède de causes internes. C'est la raison pour laquelle le gouvernement, en hâtant le vote par les deux chambres du code de paix sociale, a conscience de travailler non seulement pour la paix intérieure mais pour le redressement économique.

Les découvertes du chanoine Hermet

Paris, 21 février (C.P.-Havas). — L'abbé Hermet, chanoine de la cathédrale d'Albi, vient de résoudre un problème archéologique qui, depuis cinquante ans, intriguait la science européenne.

Depuis de nombreuses années le chanoine Hermet s'occupe de questions archéologiques et a acquis une renommée flatteuse dans les milieux savants pour l'étude qu'il a faite des menhirs humains.

Depuis la fin du siècle dernier les archéologues avaient remarqué dans toute l'Europe et spécialement autour de la Méditerranée l'existence de poteries de très belle facture ornées de fleurs ou de dessins géométriques absolument semblables, ce qui laissait supposer l'existence d'un centre unique de fabrication.

Des professeurs allemands qui avaient longuement étudié la question assuraient que ces poteries gallo-romaines étaient fabriquées par des soldats romains dans des camps disposés le long du Rhin. Mais un érudit local ayant remarqué que ces vases que l'on retrouvait jusqu'en Pologne, en Egypte et en Syrie étaient particulièrement nombreux dans la région du Tarn attire l'attention du chanoine Hermet sur ce fait.

Par une série de recoupements et d'analyses de la constitution géologique des terrains, le chanoine Hermet fut amené à penser que le centre de la fabrication devait se trouver au confluent des rivières du Tarn et de la Dordogne. Il fit entamer des fouilles qui, aussitôt, révélèrent l'existence d'une très importante cité

La Politique

La voie ferrée de l'est de Montréal

M. William Tremblay présentera sa requête à Ottawa, au mois de mai

Le ministre du travail, M. Tremblay, présentera sa requête en faveur de son projet de chemin de fer dans l'est de Montréal au mois de mai à Ottawa. La date n'est pas encore fixée. Il communiquera bientôt avec la Commission des chemins de fer pour l'arrêter.

On apprend, d'autre source, que le projet de réduire d'une heure la durée du trajet de Montréal à Québec par des trains partant de la gare Viger et passant au pied du boulevard Pie IX suscite des approbations nombreuses. Le projet n'est dirigé contre personne, est à l'avantage de tous, soutient les partisans du projet. Les associations et groupements d'hommes d'affaires de l'est de la ville sont en train de se concerter pour ne faire qu'un front uni et réclamer cette nouvelle voie de chemin de fer pour l'est de la ville.

Le vote dans Bagot

Acton-Vale, 21 (Spécial au Devoir). — L'officier rapporteur du comté de Bagot, M. le notaire Deslandes, a présidé cet avant-midi la vérification des résultats de l'élection de mercredi dernier. Comme les relevés d'un bureau de scrutin de St-Simon et d'un autre de Saint-Libaire manquaient, la séance de vérification a été ajournée à mercredi.

Selon le notaire Deslandes, la vérification n'apporte pas à date de changement notable aux chiffres publiés jeudi.

Deux ministres inaugurent cette carrière

MM. William Tremblay et François-J. Leduc, respectivement ministre du Travail et ministre de la Voirie, dans le cabinet Duplessis, ont inauguré officiellement, samedi après-midi, la carrière de la Pointe-aux-Trembles dont la pierre servira à la construction du nouveau pont projeté par le gouvernement à Charlevoque. La carrière a été bénie par M. le curé E. Gagnon. Il y eut ensuite une courte cérémonie à l'hôtel de ville de la Pointe-aux-Trembles.

Nominations provinciales

Québec, 21. — La Gazette officielle annonce les nominations suivantes:

Québec, le 4 février, 1938. M. Louis de Gonzague Crépeau, de Saint-Georges de Beauce, notaire; pour agir conjointement avec M. Edouard



Directrice: Germaine BERNIER

Les enfants que l'on pleure

Lueurs d'aube... sur leur tombe

Le 19... date fatidique! dont le retour a sans doute été cruel à toutes les familles éprouvées par le sinistre de Saint-Hyacinthe.

...et ainsi, après l'holocauste des corps, se continue celui des cœurs.

Persone ne le conteste, c'est triste à en pleurer.

Nous respectons une si légitime et grande douleur.

Grande au point qu'il n'y a rien de plus grand au monde! Si la chrétienne résignation dont Dieu rend capables ses meilleurs amis.

Jamais, en effet, de toute leur vie peut-être, des parents n'auront eu l'occasion de témoigner à leur Créateur un plus grand amour, de se montrer à tel point ses collaborateurs jusque dans le salut du monde.

Pour inspirer et soutenir leur héroïque résignation aux volontés redemptrices du Maître, continuons à prier avec eux.

Et puis, si possible, projetons sur ces tombes — ou ce qui veut en être — au moins quelque lueur d'aube.

Quand on prie près d'un tombeau, dit Mgr Bouvier, on voit presque toujours le ciel à travers les larmes. Impossible! gemiront des parents. Trêve de belles paroles et rendez-nous nos enfants!

...et ce ne serait qu'humain.

Mais encore faudrait-il pourtant que ces parents se laissent dire que ces enfants vivent, qu'ils n'ont jamais été plus près d'eux, et que ces petits bras peuvent attirer ailleurs qu'au tombeau.

Ces enfants vivent.

Même la sagesse humaine le pense.

Ecoutez un Sénèque, qui n'avait pourtant pas la foi:

"Regrettons les morts comme absents, et ce ne sera pas une illusion; nous les aurons laissés partir. Que dis-je? Nous allons les suivre, ils ont pris les devants. Car n'est point lui que la mort a frappé mais son image."

Sur le même thème, plus près de nous, un Bernardin de S. Pierre a eu cette consolante inspiration:

"Il a quitté des mourants comme nous pour un séjour où on ne meurt plus. Ce n'est plus un être de poussière: c'est un ange, c'est une divinité qui s'élève au milieu des soleils! Il y a un instant, il était esclave et chargé de fers: le voici maître d'un empire et de l'éternité."

Et l'abbé Bergerette, qui a écrit divinement sur "Les enfants que l'on pleure", à son tour nous dit que la vie de cet enfant s'est éteinte et non flétrie, pareille à ces étoiles qui ne sont jamais plus brillantes que dans leur chute.

Mais à vouloir les mettre si beaux dans leur parure de gloire, ces enfants charnards de jeunesse et de candeur, ne risquent-ils pas d'aviver d'autant la tristesse de qui les pleure?

Aussi y a-t-il mieux encore à leur proposer.

On ne perd pas ceux qu'on aime en Celui qu'on ne peut perdre, osons-nous leur rappeler avec un saint Ambroise.

Voilà qui, tout en consolant, satisfait au besoin de revivre avec ceux que nous aimons.

Avec nous.

Que nos défunts soient les vivants du ciel, nous le croyons.

Autre chose de croire qu'ils demeurent avec nous. Si c'était vrai!

Ecoutez Fénelon nous dire ce qu'il en pense.

"Pour moi qui étais privé habituellement de le voir, je lui parle maintenant et lui ouvre mon cœur. Je crois le trouver devant Dieu, et quoique je l'aie pleuré amèrement, je ne puis croire que je l'ai perdu... C'est nous qui mourrons: ce que nous aimons vit et ne mourra plus."

Et voici pour les mamans:

Vous souffrez de ne plus contempler ce charmant visage, écrit saint Grégoire de Nyssse à une mère, mais la vraie beauté repose dans l'âme qui habite maintenant au milieu des chœurs des Anges. Comme ils sont beaux ces yeux qui contemplent Dieu, poursuit-il; qu'elles sont aimables ces lèvres où s'échappent les cantiques célestes!

Il ne s'agit donc plus d'oublier! Pensons tant que nous pourrions à nos morts, mais comme pour nous

habituer "à la vision anticipée de leurs figures transfigurées dans la splendeur de la lumière de Dieu. Alors le poids de la vie, de ses deuils et de ses vanités nous pèsera moins "parce que nous entendrons dans l'ombre terrestre quel qu'un marcher avec nous, et nous monterons ensemble vers un idéal chaque jour plus clair d'une vie plus généreuse et moins bornée."

Quant telle est la radieuse et réconfortante vérité, ne serait-il pas doublement et souverainement triste de pleurer comme celui qui n'a pas d'espérance.

Une inutile à monter...

Puissions-nous donc vivre dans la pensée éminente de nos morts "présents".

Comme ils en seraient heureux! Entendons-les nous dire: "Je voudrais que mon souvenir ne se présentât jamais à ceux qui m'aiment sans amener le sourire sur leurs lèvres. Je voudrais qu'ils puissent penser à moi au sein de leurs plus vives joies sans qu'elles en fussent troublées, et qu'à table même, ils fassent mention de moi, en comptant parmi leurs plaisirs le plaisir de m'avoir aimé et d'avoir été aimé de moi."

A qui en serait capable deviendrait plus radieuses les clartés intérieures, plus enivrantes les pures joies ressenties, plus puissantes surtout les forces acquises pour reprendre avec amour les tâches quotidiennes par lesquelles l'âme doit encore s'élever et monter...

Ainsi comprennent et pratiquent leur devoir de chrétiens, tel un Joubert. Je transfigure ma douleur par le sentiment du bien qui me reste à faire sans défaillance, disait-il, afin de rester fidèle à celui qui le pleure.

Heureux qui sait interpréter ainsi le message de la mort: une invite à mieux faire, à mieux prier, à accroître sans cesse sa valeur d'âme.

Y a-t-il moyen plus sage de satisfaire au besoin qui nous hante de retrouver ceux qui nous ont quittés? A nous, si nous le voulons, de ne pas en être séparés. Il n'est pour cela que de laisser l'amour qui nous les unissait en ce monde périssable nous attirer vers celui de l'éternité.

...A Dieu.

Avant d'animer une poitrine d'homme, chacun de nos cœurs a battu pour ainsi dire dans le cœur de Dieu. Or, cet enfant chair de votre chair, parents chrétiens, pensez-vous que le bon Dieu l'a aimé moins que vous?

L'homme lui-même, nous rappelle Lacordaire, laisse-t-il une fleur parfaite le temps de s'épanouir? Hélas, nous oublions que ce que nous aimons est aimé par un autre que nous. Il faut comprendre que la beauté sans tâche d'une âme fasse violence à Dieu.

"De ces êtres puts que Dieu aime à couronner"

"Il ne manquait que les ailes et il [vient de les lui donner]"

Des demeures éternelles, puissent les chers être envolés obtenir à tous ceux qui les pleurent une foi invincible et vécue en ce Credo: "Je crois à l'influence divine que les morts et les saints exercent mystérieusement sur nous. Je vis en communion profonde avec ces invisibles, et j'expérimente avec délices les bienfaits de leurs secrets voisinages."

"Les siècles ont beau se multiplier, ils n'empêcheront pas les âmes de même race de se visiter et de s'aimer."

Et si, malgré tout, la vie pèse trop, il est encore permis de dire au Maître:

"Seigneur, hâtez pour nous l'heure d'aller enfin"

"Rejoindre ces heureux dont la [course fut brève]"

Fr. L., C.S.C.

St-Joseph, N.-B., février 1938.

DOUX ESPOIR

Le fiancé. — Une question, chère amie, savez-vous laver la vaisselle?

La fiancée. — Certainement, cher ami, mais vous, savez-vous l'es-suyer?

LES ENSEMBLES DU PROCHAIN PRINTEMPS



Visages de femmes

Marie Kalergis

Il y a quelques années, un livre de M. Constantin Photiadès et une étude du baron Ernest Seillière ont ramené l'attention vers l'une de ces femmes éminentes par la naissance, l'esprit et la beauté, qui ont tenu une certaine place dans la société du XIXe siècle: Mme Kalergis, née Marie de Nesselrode. Née du comte de Nesselrode qui dirigea la politique russe au moment de la guerre de Crimée, Mme Kalergis nous apparaît avec une physiologie morale sympathique, tant par sa puissance d'enthousiasme généreux que par la droiture de sa vie et de son caractère. C'est elle qui inspira, en 1848, à Théophile Gautier, l'une des pièces les plus célèbres de ses *Emmaux* et *Camées*, la "Symphonie en blanc majeur". Le poète l'évoque au piano, vêtue de satin blanc:

De leur col blanc courbant les [lignes],
On voit, dans les rhines du Nord,
Sur le vieux Rhin, des [femmes-egyptiennes]
Nager en chantant près du bord...

De ces femmes il en est une
Qui chez nous descend quelquefois,
Blanche comme le clair de lune
Sur les glaciers, sous les cieux [froids]...

Née en 1822, à Varsovie, Mlle de Nesselrode fut mariée toute jeune à un Grec de marque, Jean Kalergis, fort riche et de manières distinguées, à qui elle avait plus de la première rencontre. Comme elle n'avait pas de dot, cette jolie aventure ressemblait au conte de Cendrillon. Malheureusement M. Kalergis n'avait en rien le caractère d'un prince charmant: les deux époux durent se séparer pour incompatibilité d'humeur. Une fille leur était née pourtant, vis-à-vis de laquelle Mme Kalergis s'exprimait plus tard avec sincérité et humilité, mettant à son compte des torts volontairement exagérés: "Vous m'avez vue souvent pleurer; vous connaissez les sentiments qui m'animent à l'égard de votre père: ceux d'une profonde estime et de plus affectueux intérêts... Nous sommes tous deux gens de bien et nous n'avons pu vivre ensemble. C'est parce que j'étais une enfant mal élevée et ignorante de la vie telle qu'elle doit être." Disons tout de suite que Jean Kalergis mourut en 1863, Mme Kalergis, catholique de conviction, mena son existence de femme séparée d'une manière irréprochable; une fois veuve, elle se

remaria en 1864, avec un gentilhomme russe du nom de Mouchanoff.

Empressée à rendre service, confidente infatigable et conseillère très sûre, Mme Kalergis se conciliait tout le monde par une attitude simple, discrète et digne. Grande, la taille élancée, elle avait les cheveux d'un blond vénitien éclatant, le teint d'une blancheur éblouissante, de beaux yeux pénétrants et graves. Peu à peu, elle conquit une notoriété presque européenne. Un jour particulier l'y aida: elle se révéla de bonne heure une musicienne éminente. Pianiste célèbre, elle reçut les leçons et les félicitations de Chopin, maître fort difficile. Elle connut Liszt, Rubinstein, Mme Viardot; elle applaudit aux beaux débuts de Saint-Saëns. En 1869, elle alla visiter Wagner dans sa retraite heureuse de Triebeschen, au bord du lac de Lucerne.

Son goût des voyages la conduisit dans tous les coins de l'Europe. On la rencontre à Varsovie, à Petersbourg, à Bade, à Naples, à Vienne, à Milan. Partout elle noua les plus hautes et les plus flatteuses relations, et l'on assure qu'elle joua, par son influence, un certain rôle politique. En 1863, lorsque éclata la grande insurrection polonaise, elle se trouva cruellement partagée entre ses obligations envers la Russie et ses parents de Polonoise. Sa santé faillit sombrer dans cette terrible épreuve, préchant la tolérance respectueuse aux deux partis en présence, elle les mécontentait tous les deux.

Dix-sept ans auparavant, à Varsovie, elle avait risqué son repos et sa liberté pour sauver des conspirateurs nationalistes. Une nuit, elle entendit frapper doucement à sa fenêtre, alla l'ouvrir et se trouva en présence d'une amie qui la supplia de recevoir en dépôt des papiers fort compromettants pour l'aristocratie polonaise. Elle accepte les dangereux papiers et, avant de se rendre, les jette négligemment dans un carton à chapeaux demeuré sur la table, en trouvant. Mais, quelques heures plus tard, son père — qui commandait la police de la ville — entre dans sa chambre et lui annonce qu'à son grand étonnement elle est soupçonnée d'entretenir intelligemment avec des personnes suspectes, en sorte qu'on vient faire une perquisition dans son appartement. Par bonheur, on fouilla partout, sauf dans cette boîte béante, dont nul ne s'avisa d'examiner le contenu.

Les sympathies françaises de Mme Kalergis furent toujours fort vives. Sa fille nous assure qu'elle ne vivait vraiment qu'à Paris, et

son père remarque que le seul aspect des rives de la Seine la rendait comme un pinson. Ses relations avec la cour des Tuileries furent cordiales; elle a tracé de l'impératrice Eugénie une gracieuse silhouette: beaucoup de dignité et de grâce, une exquise politesse, une grande simplicité de mise et de manières, enfin "la beauté impérissable qui a fait sa haute destinée". Dans son appartement de la rue d'Anjou, ses réceptions réunissaient l'élite d'une société brillante. De la croix et Thiers. Elle apparaissait comme une sorte de diplomate en crinoline, qui tirait avec intelligence les dernières nouvelles des parlements et des cours.

Une de ses amies les plus chères était Mme Swetchine. Celle-ci, avec ses minuscules yeux bleus, son bonnet à ruches, recevait dans son salon monastique, assise près de son samovar. On sait le grand rôle moral qu'elle a tenu pendant de longues années.

En 1870, notons-le, se trouvant en Allemagne, elle fut secourue, pendant quelques semaines, par un regrettable accès de gallophobie; mais bientôt elle fit entendre la voix de la pitié et du souvenir. Rentrée à Varsovie, elle organisa, non sans difficultés de tous genres, une collecte en faveur des prisonniers français. Elle se sentit émue et attendrie par la constance de Paris assiégé, et l'unité allemande n'eut pas le don de la satisfaire.

L'âge commençait à venir, accentuant encore les éminentes qualités de son cœur. La bonté, la générosité, était sa vertu de choix: les affections de famille tenaient une grande place dans sa vie mobile et vagabonde. La plus entière allait à sa fille, devenue, par son mariage, comtesse de Coudenhove. Cette jeune femme, dignement, heureusement mariée, fut le point de ralliement dans l'existence de sa mère: "Vous rayonnez de loin sur ma vie. Votre bonheur fait mon repos, ma quiétude d'esprit; et, lorsqu'on me trouve encore belle et aimable (il y a des flatteurs qui le disent), je réponds que c'est parce que ma fille est heureuse!"

Mme Kalergis s'éteignit le 22 mai 1874, après une courte maladie. "Il y avait en elle, a dit l'abbé Liszt, je ne sais quelle note mystérieuse dont l'accent ne résonnait qu'au ciel." C'est pourquoi elle mérite de n'être pas ignorée. On trouve à glaner plus d'un trait heureux dans sa correspondance. Retenons celui-ci, qui résume comme appel à notre courage: "Les grandes âmes seules ont place pour l'amour. Rien ne se développe, rien ne persiste dans les esprits fuyants, médiocres, dans les cœurs égoïstes."

Louis de CAEN.
(Petit Echo de la Mode)

Partie de cartes

La grande partie de cartes du 22 février au profit de "l'Œuvre de la Soupe" de l'Asile de la Providence, aura lieu mardi prochain à la salle du Conseil Lafontaine, 480, Sherbrooke est. Mmes Cécile Desmarais, Madeleine Pagnuelo, Lisette Gouin et Mme Charles Renaud en sont les organisatrices. A l'heure du thé, Mmes N.-A. Timmins et Eugène Desmarais rehausseront la réunion de leur présence. On remarque parmi les personnes qui prendront part à cette fête de charité: Mmes Roch Cormier, F.-X. Chayer, C.-A. Baulne, Laitraverse, J.-A. Cadot, Emile Caron, W.-F. Caron, Béliveau, H. Charest, E.-E. Dion, J.-J. Deslauriers, Y. Dorval, G. Deguire, Louis-E. Dagenais, A.

EATON



50% à 60% de rabais sur meubles
"Andrew Malcolm" mardi

MEUBLES DESASSORTIS DE CHAMBRE A COUCHER ET SALLE A MANGER — Formes diverses, en plaqué noyer, érable solide ou plaqué acajou. Meubles modernes pour chambre à coucher, meubles de style pour salle à manger, quelques meubles studios tels que, armoires, pupitres, tables-guéridons, bibliothèques, bancs, tables de chevet, commodes, etc. Tous ces meubles seront au cinquième étage et seront offerts à 50% et 60% de rabais sur les prix ordinaires. Venez de bonne heure pour le meilleur choix.

Meubles, au cinquième.

T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

Daragon, Mmes Gisèle Dugas, Henriette Boisvert, Marguerite Archambault, Suzanne Béique, Lucienne Décaray, Madeleine Léger, Madeleine Gôté, Jacqueline Archambault, Alicia Elliott, Françoise Pagnuelo, Rolande Dorais, Jacqueline Saint-Jacques, Madeleine Cordeau, Hélène Martineau, Mmes W.-H. Dery, H. Desautels, Albert Deschamps, Paul Deschamps, W. Pagn, Lam-ber, Emile Lefebvre, Arthur Séguin, Joseph Guay, Lavalée, Ernest Crépault, Marie Roy, T. Leclerc, Mlle Simonneau, Mmes C.-F. Beaudry, Lucien Gagné, Roger Caron, Armand Gagné, Marguerite Olivier, Pierre Olivier, Lucien Plante, Armand Boisseau, O. Collette, Paul Collette, Mlle Jeanne Collette, Marguerite Melançon, Mesdames René Collette, O.-M. Melançon, S. Lafferty, A. Labrecque, Antonin Allaire, Mlle Marthe Lapointe, Jeannine Ethier, Lucille Quenneville, Mmes Jean Delage, Alf. Duranleau, V. Duhamel, Thomas Ducharme, Alex. Blagdon, Paul Gouin, L. Dionne, Mlle Marie Deslauriers.

Pour renseignements appeler: Ha. 5076 ou Pa. 1233.

La vie pratique

Petits conseils

Certaines personnes aiment mettre une bouillotte dans leur lit, c'est leur droit. Elles préfèrent une bouillotte en métal. Savent-elles que le matin, une fois la bouillotte vidée, celle-ci doit être mise au four, ou sur le poêle pour être parfaitement

séchée? Pour la conserver lorsque les rands froids sont passés, on la séchera bien soigneusement et on y versera un peu d'huile ou de pétrole, ceci pour l'empêcher de rouiller.

Les ménagères se plaignent, avec raison d'ailleurs, que certains convives se servent des soucoupes comme cendriers et les brûlures laissées par les cigares et cigarettes ne sont pas très jolies. Un bouchon de liège humecté et trempé dans le sel servira de tampon pour frotter la porcelaine et toute trace de brûlure aura disparu.

Ecole ménagère provinciale

A l'Ecole Ménagère Provinciale, 461 Sherbrooke est, mardi, le 22 février, à 2h. de l'après-midi, démonstration culinaire d'un menu de réveillon composé entièrement de mets salés. Un buffet sera dressé pour illustrer la leçon:

Cocktail aux huîtres, Puffes au parmesan, Oeufs farcis aux crevettes, Tomates au jambon, Canapés tartares, Rouleaux aux asperges, Fritons d'artichauts à la marinère, Salade mexicaine, Rissoles variées, Saucis et mayonnaises, Palmiers au fromage, Petits pains et rôtis.

Mardi soir, à 8 heures, cours de psychologie, par M. Louis Chatel. Entrée libre à ce cours.

CETTE FOIS ESSAYEZ LE NETTOYAGE d'un ton plus clair



NETTOYEURS • TEINTURIERS • FOURREURS • REMBOURREURS

ROBES UNIES
(un morceau)

COMPLETS D'HOMMES
(trois morceaux)

Pleinement assurés depuis la réception jusqu'à la livraison.

FRONTIER 3131

Dechaux

FRERES LIMITEE

2142 RUE BEAUDRY • MONTREAL

SUBSIDIARIE DE LA RUCST • CATHOLIQUE

Feuilleton du "Devoir"

Le Monsieur d'à côté

par Andrée VERTIOL

(Suite)

— Oh! d'une aristocratie fort mé-sallée. D'ailleurs, en ce moment, le cadre de ma vie habituelle me paraît barbouillé à la sépia.

— Avec ces teintes déplorables je vois les fleurs de marronniers, les feuilles naissantes des platanes déjà salées par la fumée et la poussière... Tiens, j'aime presque autant ou plutôt je déteste aussi bien les liserons de ce papier fleuri.

Et le jeune homme désignait les guirlandes de la tapisserie qui semblaient partir du sol pour grimper à l'assaut du plafonnier, servant de frise au studio.

— Pas mal, cette tapisserie, plai-

sante même, continua le peintre, de plus en plus optimiste à mesure que son ami s'abîmait dans les phobies.

— C'est comme ces tapis uniformes qui ont la prétention de singer la mousse des sous-bois.

— Ils sont doux aux pieds!

— Et ces fauteuils si lourds!

— Pour le coup, tu es ingrat, rien de plus accueillant que leurs bras, on y est admirablement assis.

— Pour entendre, à la T.S.F., la voix horripilante de ce noble salarier qui d'un ton monotone, tous les jours le même, annonce la chute du ministère, la conférence du Père Pinard de Laboulaye et le

cours de la Bourse.

— Méfie-toi, on l'entend de partout, cette voix exaspérante, et il n'est pas dit que même à Aspre-les-Bruyères...

— Allons donc! ma tante hait les innovations. Et puis, ne m'agace pas davantage. Tu vas en arriver à prétendre que ma situation est fort enviable!

Génévrier sourit tranquillement et répliqua:

— Beaucoup seraient de cet avis.

Après tout, tu n'as eu que la peine de naître!

— De naître, c'est-à-dire d'être à la fois le descendant des Arrodes, vieux bourgeois de la Cité (un fut prévôt sous Charles V) et des Merri, parcheminiers avant d'être éditeurs; éditeurs pour la jeunesse par-dessus le marché!

— Hé bien! ce n'est pourtant pas du temps perdu que de lutter contre la pornographie, contre les journaux licencieux, les livres infâmes, c'est même une belle mission!

— En théorie, sans doute! mais en pratique!... Etre condamné à lire sans discontinuer des manuscrits le plus souvent médiocres, de

choisir et doser la tisane qu'il faut offrir à notre jeune public.

— Hé bien! et les lecteurs!

— Ils font un premier tirage, mais mon oncle exige que lui ou moi décidions en dernier ressort! question de conscience professionnelle, prétend-il.

— Souci fort honorable qui fait l'éloge de ce respectable cousin. Quand le nom de votre maison d'édition s'étale sur une couverture jaune ou enluminée, les mères de famille, les directrices de pensionnats mettent en toute sécurité ces volumes entre de jeunes mains et sous des yeux candides, tu le sais.

— Evidemment! c'est là notre but! Cependant, tout cela aurait besoin de se renouveler, nous devenons bien vieux jeu; quelques innovations, de petites hardiesses moderniseraient un peu notre genre... mais l'oncle ne veut rien savoir, il est incorruptible! Il parle de gentes dissantes, de responsabilités, il prévoit des blâmes, sous forme de désabonnements. Résultat: je lirai jusqu'à la fin de ma vie des romans à l'eau de rose, desti-

nés aux enfants, aux adolescents, aux jeunes filles, aux vieilles demoiselles sentimentales! Je patronnerai toutes les Mary Salvat nées ou à naître.

— Qui est-ce, Mary Salvat?

— L'auteur favori de mon oncle... type de la romancière pour jeunes filles sages, la Zénaïde Fleuriot de notre époque.

— Et c'est pour cela qu'elle te déplaît? La connais-tu seulement?

— Non, certes, ni n'en ai envie.

— Ces livres sont donc bien fatidiques?

Le jeune homme hésita avant de répondre:

— Non, dit-il enfin, l'équité me force à avouer qu'elle a un certain talent et réussit merveilleusement dans le genre. Sa documentation est consciencieuse, sa morale saine, son esprit ingénieux, mais...

— Ici un silence, troublé seulement par ces bruits de Paris que Martial incriminait:

— Mais... répète Génévrier.

— Qu'il te suffise de savoir qu'elle nous a été présentée par la dénommée Sonia, que tu n'as point ou-

blée, je suppose!

Comme mu par un ressort, le jeune homme, s'étant levé et arpentant fébrilement la pièce de long en large, allumait une cigarette, en tirait trois bouffées, la jetait aussitôt sur le balcon d'un geste nerveux.

Il continua bientôt:

— Les oeuvres de Mary Salvat ressemblent beaucoup à celles de cette fausse moraliste dont tu m'accorderas que le souvenir m'est déplaisant.

— Les romans de Mlle Worouloff dépeignaient, non sans intérêt, la Russie des tsars, il me semble?

— Différence de cadres... oui! mais formation similaire! Ces jeunes filles étaient liées et possédaient la même culture.

Puis, venant se planter devant son ami, il cria presque, le front barré d'un pli profond, la bouche amère:

— Oui, tout ce qui me rappelle Sonia Worouloff, Sonia la coquette, la fausse madone, l'ensorcelée, la perdue, tout cela m'est odieux!

De nouveau un silence entre les deux amis.

Martial Arrode s'était laissé choir sur un divan, dans une attitude affaissée; son camarade se pencha vers lui affectueusement:

— Mon pauvre vieux, Sonia t'a fait souffrir et tu ne peux l'oublier! mais était-elle bien responsable?... Ses origines, son éducation, les exemples qu'elle avait sous les yeux ne lui donnaient-ils

La démission de M. Eden

La lettre du ministre britannique des Affaires étrangères à M. Chamberlain et la réponse du premier ministre

Londres, 21 (C.P.) — Incapable de s'entendre avec le cabinet Chamberlain sur la question des négociations anglo-italiennes, le ministre des Affaires étrangères, M. Anthony Eden, a donné sa démission hier soir. Le vicomte Cranborne, principal sous-secrétaire aux affaires étrangères, a également remis sa démission.

On se souvient que M. Eden, jeune ministre des affaires étrangères et plein de zèle pour l'application des sanctions de Genève contre l'Italie, pendant la guerre éthiopienne, avait déclaré qu'il fallait "asphyxier" l'Italie de sanctions pour la mettre à la raison.

M. Mussolini, connaissant trop l'histoire des conquêtes anglaises pour avaler ces paroles comme du miel, a gardé ce mot en sa mémoire.

On comprend aujourd'hui qu'il a posé comme condition à l'ouverture de nouvelles négociations avec l'Angleterre le départ de M. Eden et de son collaborateur Cranborne.

Lettre de M. Eden

Voici la lettre de démission de M. Eden et la réponse de M. Chamberlain, premier ministre:

"Mon cher premier ministre,

Les événements des derniers jours nous ont complètement divisés sur une décision de grande importance que nous avions à prendre et qui sera très lourde de conséquences. Je ne puis recommander au parlement une politique que je n'approuve pas. A part cela, je prends de plus en plus conscience du fait, tout comme vous d'ailleurs, que nous ne partageons pas les mêmes opinions en ce qui touche aux problèmes internationaux actuels et que nous ne voulons pas non plus user des mêmes méthodes pour les trancher. Il ne peut être dans l'intérêt du pays que ceux qui sont appelés à diriger ses affaires ne s'entendent pas au point qu'il leur soit impossible de changer d'avis. Cela est surtout vrai des relations du premier ministre et de son secrétaire aux Affaires étrangères.

C'est pour ces raisons que j'ai décidé, avec le plus profond regret, de vous quitter, vous et vos collègues, avec lesquels j'ai été associé pendant des années particulièrement difficiles.

Puis-je ajouter une note personnelle?

Neville CHAMBERLAIN.

Le dîner annuel des architectes

M. H.-L. Fetherstonhaugh élu président du Royal Architectural Institute of Canada — Œuvres couronnées et mentions honorables à l'exposition — Le lieutenant-gouverneur félicite l'Institut de développer un art proprement canadien

M. E.-L. PATENAUE

Au Cercle Universitaire, samedi soir, avait lieu le dîner annuel des architectes du Canada.

On a annoncé au dîner que M. H.-L. Fetherstonhaugh, de Montréal, sera le président de l'Institut pour l'année 1938. Les autres membres du bureau de direction de cet organisme sont M. le professeur M.-S. Osborne, de Winnipeg, premier vice-président; M. H.-C. Mott, de Saint-Jean, N.-B., second vice-président; M. Alcide Chausse, de Montréal, secrétaire honoraire; M. B. R. Coon, de Toronto, trésorier honoraire, ainsi que MM. L.-A. Amos, R.-H. Macdonald, W.-S. Maxwell et P.-J. Turner, de Montréal.

Les architectes suivants ont été nommés membres associés de l'Institut: MM. John-M. Watt, de London; M. Mackenzie Waters, de Toronto; Gordon Pitts, de Montréal; A.-J. Hazelgrove, d'Ottawa; James H. Craig, de Toronto, et M. le lieutenant-colonel F.-H. Marani, de Toronto.

Le jury de l'exposition des travaux d'architecture de l'Institut a couronné les œuvres des architectes suivants: MM. Medals, Ross et Macdonald, pour l'édifice Holt Renfrew, de Montréal; et MM. Fetherstonhaugh et Durnford, pour l'édifice de la résidence des étudiants du McGill (Douglas Hall), de Montréal.

On remarquera à la table d'honneur: M. E.-L. Patenaue, lieutenant-gouverneur de la province de Québec; Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal; S. H. le maire Adhémar Baynault; MM. Alcide Chausse, C.-F. Harrington, H.-C. Mott, R.-H. Macdonald, A.-S. Mathers, le professeur Ramsay Traquair, A. Cousineau, le professeur R.-E. Nobbs, W.-L. Somerville, W.-S. Maxwell, H.-L. Fetherstonhaugh, le docteur C.-F. Martin, Charles Maillard, L.R. Fair, J.-B. Chablies, le professeur Emile Venne et le colonel D.-B. Papineau.

On a élu au conseil de l'Institut pour 1938, les délégués suivants: Alberta Association of Architects, R.-P. Blaky et J. Maillart; Architectural Institute of British Columbia, S.-M. Eveleigh, W.-F. Gardner et George Nairne; Architects' Association of New Brunswick, J.-K. Gillies et H.-C. Mott; Manitoba Association of Architects, prof. M.-S. Osborne, E. Prain et C.-W. Watt; Nova Scotia Association of Archi-

Nos éphémérides

A TRAVERS L'HISTOIRE DU CANADA

Le "Devoir" commencera lundi la publication, sous forme d'éphémérides, d'une série de notes sur l'histoire du Canada.

QU'ON SE LE DISE!

Une enquête parlementaire sur la loi du fonctionnarisme

Le comité spécial de la Chambre des Communes ne comptera que 6 députés de langue française contre 20 de langue anglaise

Ottawa, 21 (D.N.C.) — Le gouvernement a bel et bien décidé de nommer un comité spécial de la Chambre des communes "pour s'enquérir de la mise en vigueur de la loi du fonctionnarisme et de toutes affaires connexes, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, écrits et dossiers, d'interroger des témoins sous serment, et de faire rapport à l'occasion".

Le comité sera nombreux. Il se composera des vingt-cinq députés suivants: Arthur Baebien, libéral de Provencier; F.-C. Betts, Conservateur de London; Oscar Boulanger, libéral de Bellechasse; A.-J. Brooks, conservateur de Royal, Nouveau-Brunswick; W.-G. Clark, libéral de York-Sudbury; Hughes Cleaver, libéral de Halton (Ontario); R.-J. Deackam, libéral de Huron-nord; T.-F. Donnelly, libéral de Wood Mountain; C.-B. Elliott, créditiste de Kindersley; Alphonse Fournier, libéral de Hull; J.-A. Glen, libéral de Marquette; W.-H. Golding, libéral de Huron-Perth; H.-C. Green, conservateur de Vancouver-sud; Joseph Jean, libéral de Mercier; Wilfrid Lacroix, libéral de Québec-Montmorency; Earl Lawson, conservateur de York-sud; Angus MacInnis, C. C. F. de Vancouver-est; C.-G. MacNeil, C. C. F. de Vancouver-nord; D.-A. McNiven, libéral de Regina; W.-P. Mulock, libéral de York-nord; T.-J. O'Neill, libéral de Kamloops; E.-J. Poole, créditiste de Red Deer; Jean-François Pouliot, libéral de Témiscouata; H.-A. Stewart, conservateur de Leeds (Ontario); W.-R. Tomlinson, libéral de Bruce.

Le comité se compose donc de seize députés libéraux, cinq députés conservateurs, deux députés de C. C. F. et deux députés créditistes, ce qui garantira au gouver-

nement une majorité substantielle en toute occasion. Mais par contre il ne semble pas que la députation de langue française ait tout son compte. Le comité ne comptera que six députés de langue française contre vingt de langue anglaise.

Est-ce suffisant, alors que le comité aura à étudier des problèmes d'une particulière importance pour les Canadiens français, à commencer par le bill Lacroix, qui exige du fonctionnaire la connaissance de la langue de la population que ce fonctionnaire est appelé à servir?

De plus, des six députés de langue française désignés pour faire partie du comité, il n'y en a que trois qui se sont vraiment intéressés au problème du fonctionnarisme fédéral: MM. Oscar Boulanger, Jean-François Pouliot et Wilfrid Lacroix. Ajoutons cependant que M. Fournier doit, en tant que député de Hull, traiter très souvent avec la commission du fonctionnarisme. Ces quatre députés, par leurs questions à la Chambre des communes, la présentation de projets de loi ou leur participation aux travaux de la commission spéciale précédente, ont démontré qu'ils ont à cœur la solution de certains problèmes ayant trait au fonctionnarisme. Certes, la tâche qui leur incombe est lourde. Le gouvernement eût pu alléger en nommant huit députés à ce comité et en les choisissant sur le volet.

Ce comité, tel que composé, ne nous dit rien qui vaille, lors même que l'on se propose de lui donner un président de langue française dans la personne de M. Baebien, député libéral de Provencier, comme le veut une rumeur.

L. R.

La Roumanie devient Etat corporatif

Nouvelle constitution

Bucarest, 21. (A.P.) — Le roi Carol a donné hier une nouvelle constitution à la Roumanie. Il en a fait un Etat corporatif. Le texte exact de la constitution n'a pas immédiatement été rendu public et on ignore quelle est la forme de gouvernement qu'elle donne au pays. Dans une proclamation par laquelle il annonce sa décision, le souverain se contente de dire que le parlement sera composé de représentants des corporations de fermiers, d'ouvriers et d'intellectuels.

La nouvelle constitution accorde des droits égaux aux minorités, change la juridiction et l'administration du gouvernement et laisse prévoir que des lois d'une extrême

rigueur puniront la corruption.

Dans les milieux officiels on dit que, selon la nouvelle constitution, les députés et les sénateurs, dont le nombre serait considérablement réduit, seraient élus par les professions et par les métiers plutôt que par les partis politiques.

Parmi les autres innovations, on rapporte que les procès par jury sont abolis, que les droits des étrangers sont diminués, que l'Etat se réserve d'exploiter les terrains miniers.

On assure qu'il ne s'agit pas d'un mouvement fasciste et que les représentants du peuple seront encore élus librement.

En Autriche

Schuschnigg rassure les Juifs

Vienne, 21 (A.P.) — Le chancelier Kurt von Schuschnigg a rassuré les Juifs autrichiens, samedi soir, lorsqu'il a déclaré qu'ils n'avaient rien à craindre de l'influence que prennent soudainement les nazis sur les affaires du pays. M. Seyss-Inquart, son ministre de l'Intérieur, a dit, de son côté, qu'il n'aurait plus de changements d'effectifs dans le gouvernement autrichien.

M. von Schuschnigg a fait sa déclaration à une délégation d'industriels juifs venue lui demander des explications sur ce que leur réservait le chambardement que Hitler a exigé en Autriche. Il leur a promis qu'ils pouvaient songer à l'avenir avec confiance et que personne n'inquiéterait leurs compatriotes.

Quant à M. Seyss-Inquart, dès son retour de Berlin, il s'est longuement entretenu avec M. von Schuschnigg, à qui il a fourni, croit-on, un résumé fidèle des conversations qu'il a eues, dans la capitale allemande, avec le chancelier Hitler, le maréchal Goering et plusieurs autres hommes d'Etat nationaux-socialistes. "Parce que l'on n'a pas voulu comprendre ce qui se passait en Autriche, a dit M. Seyss-Inquart, je tiens à déclarer que je ne joue pas le rôle que l'histoire prête au cheval de Troie". Des dépêches l'ont en effet comparé au fameux cheval de bois que les Grecs ont employé pour s'introduire dans la ville de Troie et pour amener sa chute. "Je ne représente que le groupe des nationalistes autrichiens", a-t-il poursuivi. "Je ne veux pas que le front de la patrie devienne un parti nazi. Je crois, moi aussi, que l'Autriche ne doit être qu'un Etat indépendant et chrétien et rien de plus".

Exposition internationale de fleurs à Toronto

Toronto — Pour la première fois de son histoire, l'exposition internationale de fleurs et de jardins, l'une des plus belles de toutes les expositions florales du monde, aura lieu au Canada, à Toronto, du 24 mars au 2 avril. Cette exposition est organisée tous les ans par la Société des fleuristes et des horticulteurs américains et elle a été tenue en dix-huit occasions précédentes dans les grandes villes des Etats-Unis, notamment Milwaukee, Indianapolis, Boston, Philadelphie, Cleveland, Buffalo, Minneapolis, St. Louis et Detroit.

Fédération des clubs ouvriers

C'est jeudi soir le 24 février courant qu'aura lieu à la salle Dante, rue Dante, la grande fête de famille organisée par la Fédération des Clubs Ouvriers de la Province de Québec à l'occasion du sixième anniversaire de sa fondation.

Pour toutes autres informations, on est prié de communiquer avec le bureau de direction, situé à 7118 de la rue Saint-Laurent, ou par téléphone, Cal. 0140 ou Cal. 9074.

Les étudiants de Montréal à Québec

Québec, 21. (D.N.C.) — Les étudiants des Facultés de droit de Montréal et de Québec ont fraternisé dans la vieille capitale, en fin de semaine.

Le club de cet événement fut la toute de hockey qui mit aux prises les équipes des deux facultés.

La partie se termina à l'avantage des étudiants de Laval par un pointage de 6 à 5.

Le frère de Mgr l'archevêque de Toronto est décédé

Charlottetown, 21. (C.P.) — Le docteur M.-A. McGuigan, frère de S. E. Mgr James McGuigan, archevêque de Toronto, est décédé hier soir chez lui, d'une pneumonie. Il était âgé de 40 ans.

La conférence du docteur Georges Préfontaine

Le docteur Georges Préfontaine, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal, prononcera demain après-midi, devant les membres de la Société d'étude et de conférences, à l'hôtel Windsor, une conférence sur la "Mer vivante". Le conférencier traitera de la physiologie générale des riches agglomérations qui peuplent les océans.

Souscriptions pour le Congrès de Québec

Québec, 21 — Voici quelques souscriptions reçues pour le Congrès eucharistique national qui aura lieu à Québec du 22 au 26 juin. (On peut souscrire directement en s'adressant à M. le chanoine V. Rochette, président du comité de finance, archevêché de Québec):

Son Eminence le Cardinal Villeneuve, \$1,000; Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, \$1,000; Hétrington Limited, \$100; Rioux & Pettigrew, limitée, \$100; M. le Commandeur Pettigrew, \$100; Banque Canadienne Nationale, \$500; J.-E. Livernois, limitée, \$200; la Compagnie Paquet, limitée, \$300; J.-B. Renaud & Cie, \$100; J.-E. Laflamme, limitée, \$500; Québec Power Company, \$500; Shawinigan Water & Power Company, Montréal, \$500; Lagueux & Darveau, limitée, \$100; M. Paul Desrochers, \$25; la Laiterie Laval, limitée, \$100; le chevalier J.-M. Desseureault, \$200; Kresge S.S. Co. Ltd, \$200; la Librairie Garneau, limitée, \$100; Hamel, Fugère & Cie, \$100; docteur Chs Vézina, \$100; M. le Curé Alexis Poulin, \$100; M. le chanoine J. Vaillancourt, \$100; M. le chanoine Denis Garon, \$100; M. le curé Auguste Lessard, \$100; M. le curé Alfred Laflamme, \$100; M. le curé X... diocèse de Québec, \$200; la vitrière Hobbs Mfg Co. Ltd, \$100; M. Nazaire Fortier (commandeur), \$100; Mme J.-B.-A. Thivierge, \$50.

Mort de M. Gilbert Julien

Hull, 21 (C.P.) — M. Gilbert Julien, rédacteur du sport au journal le Droit est mort soudainement dans la rue de grand matin hier d'une maladie de cœur. Il était âgé de 43 ans. M. Julien était aussi professeur à l'Université d'Ottawa depuis plusieurs années. Lui survivent: sa femme, Mme Duhamel (Yvonne), et ses sœurs, Gilberte et Gratia Julien.

M. Julien venait d'assister à un banquet couronnant un tournoi de quilles et s'en allait à un autre banquet quand il est mort. Recueilli par des passants, on l'a transporté d'abord à une pharmacie, ensuite à l'hôpital.

M. Julien était attaché au Droit depuis sa fondation. Il était considéré comme l'un des rédacteurs sportifs les mieux informés au Canada.

La statue de Jeanne d'Arc à Québec

Québec, 21. (D.N.C.) — Le piédestal de la statue de Jeanne d'Arc, dont l'érection doit avoir lieu en fin de mai prochain dans le Parc des champs de bataille, est arrivé à Québec en fin de semaine. Dès cette semaine, des ouvriers commencent la pose de ces grands blocs de pierre, dont un seul pèse 28 tonnes.

Cette statue équestre, dont un riche mécène, New-Yorkais, ami du vieux Québec, sera en bronze. Elle a été sculptée par sa femme et est la reproduction exacte de celles que le généreux Mécène a données à Paris et à New-York. L'architecte, M. Bailey, a passé quelques jours à Québec, la semaine dernière, en vue de préparer les plans d'embellissement de l'endroit.

Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises

La messe de requiem à la mémoire des bienfaiteurs de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises sera célébrée ven dredi matin, le 25 février, à 8 h. 30, dans la chapelle du Sacré-Coeur, église Notre-Dame.

M. le chanoine Albert Valois, représentant de l'archevêché dans la Fédération, sera l'officiant et l'allocution sera prononcée par M. l'abbé Emile Lambert, curé de la paroisse de Saint-Antoine.

Les familles des bienfaiteurs décédés, les amis et souscripteurs de la fédération sont cordialement invités à cette pieuse cérémonie.

Le frère de Mgr l'archevêque de Toronto est décédé

Charlottetown, 21. (C.P.) — Le docteur M.-A. McGuigan, frère de S. E. Mgr James McGuigan, archevêque de Toronto, est décédé hier soir chez lui, d'une pneumonie. Il était âgé de 40 ans.

La conférence du docteur Georges Préfontaine

Le docteur Georges Préfontaine, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal, prononcera demain après-midi, devant les membres de la Société d'étude et de conférences, à l'hôtel Windsor, une conférence sur la "Mer vivante". Le conférencier traitera de la physiologie générale des riches agglomérations qui peuplent les océans.

Mort du notaire Benjamin Lemieux

Québec, 21. (D.N.C.) — M. le notaire Benjamin Lemieux, de Saint-Romuald, est décédé samedi matin, à l'âge de 81 ans, après plusieurs mois de maladie.

"Les patriotes de '37"

Tout le monde se passionne pour ce chapitre de notre histoire. Pour tant bien peu de personnes sont renseignées sur l'épopée des "gars de '37". M. l'abbé Lionel Groulx, qui, depuis plus de 25 ans, étudie et compile notre histoire, vient de confier aux Jeunes Patriotes la publication d'un travail du plus haut intérêt sur la question.

Sous le titre de "Une heure avec l'abbé Groulx, à propos des Patriotes de '37", les Editions des Jeunes Patriotes viennent de publier un tract qui étudie les causes culturelles, politiques, économiques et sociales de la rébellion de '37.

Cette brochure est vendue au prix modique de 10 sous l'exemplaire à la Librairie du Devoir.

Feu M. Charles Lefebvre du Prey

M. Charles Lefebvre du Prey, géant du Cercle Universitaire, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, est décédé, à Montréal, hier, à l'hôpital Notre-Dame.

Né à Saint-Omer (Pas-de-Calais), le 30 mars 1873, il était le fils de feu M. Edmond Lefebvre du Prey, ancien député. Fixé au Canada depuis 1905, M. Charles Lefebvre du Prey avait été président de l'Union nationale française.

Lui survivent: sa veuve, née Lorrain (Thérèse); un fils, Yves; trois frères, MM. Edmond Lefebvre du Prey, sénateur du Pas-de-Calais, ancien ministre; le R. P. Lefebvre du Prey, S.J., et M. Georges Lefebvre du Prey; quatre sœurs, Mlle Marie-Clotilde Lefebvre du Prey, Mme Georges van Kempen, Mère Marie-Raoul de Sion et Mlle Madeleine Lefebvre du Prey. Il était le beau-frère de M. Léon Lorrain, se-

Ce soir à Saint-Nicolas d'Ahuntsic

M. Fernand Chausse, avocat et professeur à l'Université de Montréal, donnera ce soir, une conférence devant les membres de la section St-Nicolas de la Société St-Jean-Baptiste.

Cette réunion se tiendra dans la nouvelle salle municipale Ahuntsic (angle du boul. Gouin et de la rue Lajeunesse), sous la présidence de M. M.-G. Vadeboncoeur, avocat et président de la section.

CROISIERES AUX PAYS DU SOLEIL

BERMUDES 2 ou 3 départs hebdomadaires de New-York et Boston.

Par paquebots aller et retour — 4 jours en mer \$70.
Avion, aller et retour..... \$180.
— en 8 1/2 heures dans chaque sens —
Paquebot et avion..... \$130.
● Séjour entre les raccordements — chambre et repas, par jour..... \$7.00

ANTILLES — PANAMA — AMERIQUE DU SUD

Navires	Départs	Durée jours	Prix minimum
Carinthia (19)	N.-Y. 19 fév.	6	75.00
Emp. of Australia (13)	N.-Y. 19 fév.	19	217.50
New-York (17)	N.-Y. 19 fév.	19	230.00
Chomedy (11)	Hilf 19 fév.	30	170.00
Lady Rodney (3)	Bt 19 fév.	19-B	190.00
Pennsylvania (9)	N.-Y. 19 fév.	9	160.00
Munargo (8)	N.-Y. 19 fév.	12	125.00
Fort Townshend (12)	N.-Y. 23 fév.	21	175.00
Pilsudski (18)	N.-Y. 23 fév.	14	157.50
Haiti (7)	N.-Y. 25 fév.	17	135.00
Santa Paula (15)	N.-Y. 25 fév.	13	285.00
Champlain (4)	N.-Y. 25 fév.	6	170.00
Carinthia (19)	N.-Y. 26 fév.	6	75.00
Britannic (13)	N.-Y. 26 fév.	18	225.00
Statendam (13)	N.-Y. 26 fév.	18	225.00
Transylvania (3)	N.-Y. 26 fév.	12	122.50
Lady Hawkins (1)	Bt 26 fév.	30-A	225.00
Lady Hawkins (2)	Bt 26 fév.	30	254.00

A-Hébergement Guyane compris — B-Hébergement Jamaïque compris.

NOMBREUSES AUTRES CROISIERES AUTOMNE ET HIVER

LISTE SUR DEMANDE — DIRE DATE PREFEREE

DESTINATION ET ENDOITS VISITES:

- (1) — Bermudes, St-Christophe, Nevis, Antigua, Montserrat, Dominique, Guadeloupe, etc.
- (2) — Comme ci-dessus jusqu'aux Bermudes — 10 jours, hôtel compris.
- (3) — Bermudes, Bahamas, Jamaïque, Cuba.
- (4) — Cuba, Panama, Jamaïque, Bahamas.
- (5) — Bahamas, Cuba.
- (6) — Haiti, Jamaïque, Cuba.
- (7) — Haiti et retour — Jamaïque, Porto Rico, Colombie, Panama, 18 jours: \$225.
- (8) — Bahamas, Miami, Cuba.
- (9) — Cuba.
- (10) — Nouvelle-Orléans — Hébergement et visites compris.
- (11) — Porto Rico, Barbades, Trinitad, Guyane et parfois Martinique, Guadeloupe, etc.
- (12) — St-Thomas, Ste-Croix, St-Kitts, Antigua, Montserrat, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Ste-Lucie, Barbades, Trinitad, Guyane.
- (13) — St-Thomas, Martinique, Ste-Lucie, Barbades, Trinitad, Guyane, Jamaïque, Cuba.
- (14) — Bahamas, Haiti, Jamaïque, Cuba.
- (15) — Venezuela, Curaçao, Colombie, Panama.
- (16) — Bahamas, Jamaïque, Cuba.
- (17) — Bahamas, Haiti, Grenade, Venezuela, Curaçao, Panama, Jamaïque, Cuba.
- (18) — Jamaïque, Panama, Cuba.
- (19) — Bahamas.
- (20) — Cuba, Haiti, St-Domingue, Porto-Rico.

VOIR AUTRES ANNONCES DES GRANDS VOYAGES

— AMERIQUE DU SUD — TOUR DU MONDE —

BILLETS POUR TOUS LES PAYS AU TARIF DES COMPAGNIES

Le Devoir-Voyages

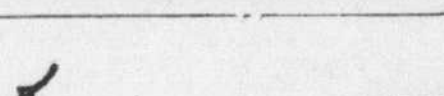
430, Notre-Dame est — Montréal

Tél. BELoir 3361

ASSURANCES — CHEQUES — PASSEPORTS

EN PREPARATION — Voyages au Congrès

Eucharistique de Budapest — Mai 1938.

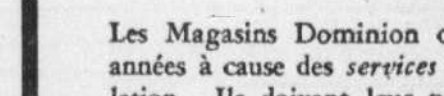


Le secret de leur SUCCÈS!

Les Magasins Dominion ont grandi au cours des années à cause des services qu'ils rendent à la population. Ils doivent leur popularité à la valeur de leurs produits, à leurs prix sans intermédiaires, à la belle tenue de leurs étalages modernes et à la courtoisie de leurs personnels. Cette popularité a encore été accrue par la variété croissante des marchandises qu'ils offrent, par les prix raisonnables qu'ils demandent pour des produits auparavant difficiles à obtenir et par la satisfaction plus grande qu'ils assurent aux ménagères dans la préparation de leurs menus.

La vogue des Magasins Dominion a fait naître nombre d'industries locales et créé de nouvelles sources de revenus pour les cultivateurs et producteurs locaux, ainsi que pour les services et utilités publics. Elle a contribué au développement de centres commerciaux et a aidé à maintenir le paiement de salaires dont profitent leurs concurrents, aussi bien que les autres établissements de commerce. C'est une vogue que le public désire voir se continuer.

DOMINION STORES LIMITED



Faculté de théologie

Cours d'action catholique

La personne humaine et les institutions sociales — Fin immédiate interne: former — Leçons des RR. PP. Thomas Landry, O.P., et Adrien Malo, O.F.M.

Voici les cours sur l'action catholique donnés jeudi dernier à l'Ecole polytechnique, sous les auspices de la Faculté de théologie, par le R. P. Thomas Landry, O.P., et le P. Adrien Malo, O.F.M.

Le R. P. Thomas-M. Landry, O.P.

La personne humaine et les institutions sociales

Un ordre social vraiment humain et chrétien suppose non seulement des personnes humaines sociales, attirées par un bien commun sous la conduite d'une loi promulguée par l'autorité compétente, mais encore des institutions sociales destinées à faire aboutir cet intense mouvement de vie sociale qui s'épanouit en une riche et harmonieuse floraison de groupements les plus divers. (Pie XI).

10.—La personne humaine est naturellement portée à créer les associations nécessaires à la satisfaction de tous ses besoins corporels et spirituels.

a) L'homme a besoin des biens matériels qu'il tire de la nature par son travail, des biens corporels aussi, tels que la santé et le bien-être, des biens de l'esprit enfin qu'il s'assure par une culture appropriée. Or, ces différents biens, supérieurs aux énergies natives dont il dispose personnellement, deviennent autant de "biens communs" à réaliser avec le concours des autres.

b) De là "cette tendance chez les hommes à se grouper d'une manière plus intime en vue de défendre et de promouvoir "leurs différents biens communs généraux et particuliers. (Code Social 1934 no 168).

20.—La personne humaine, dès lors, en plus des grandes sociétés dans lesquelles la nature la fait entrer, a besoin, pour vivre et bien vivre, d'une foule d'associations privées ou "de groupements d'un rang inférieur" à celui de l'Etat.

a) Nous connaissons déjà ces grandes sociétés naturelles: la famille, la cité, la communauté des nations organisées en états et, sur le plan surnaturel, l'Eglise.

b) Or, au sein de la société civile ou de la cité, considérée pour le moment comme le type de la société parfaite, "des sociétés subordonnées" émergent, selon le vœu de la nature, qui poursuivent des fins particulières: scientifiques, artistiques, professionnelles ou charitables, d'ailleurs ordonnées au bien commun général.

c) Ces nouvelles sociétés sont nécessaires parce que les biens poursuivis par elles sont requis pour l'épanouissement intégral de la personne humaine et ne peuvent être obtenus que par la corporation. Ce sont autant de "biens communs".

d) Elles constituent, par ailleurs, des sociétés distinctes de la famille, de l'Etat, de la communauté des nations et de l'Eglise, parce que les fins qu'elles poursuivent ne s'identifient pas avec celles de ces grandes sociétés. Ce sont des biens communs particuliers seulement.

30.—Cependant, pour que les personnes humaines y trouvent leur plein épanouissement, il importe que ces associations privées ou ces sociétés intermédiaires se considèrent et soient reconnues comme autant d'institutions sociales.

a) Ces sociétés distinctes de l'Etat ne constituent pas autant d'Etats dans l'Etat. "Les groupements ainsi formés s'organisent sur des bases légitimes qui ne subordonnent à l'intérêt général de la cité, quand ils se comportent comme une partie de l'organisation plus générale de la cité et quand ils tendent à l'union avec les autres classes. Leurs fins particulières ne sont pas en effet au rang suprême dans la hiérarchie naturelle des fins sociales." (Code Social no 169).

b) Par ailleurs, l'Etat a tout intérêt à les reconnaître, à les encourager, à leur laisser le plus d'autonomie possible pour qu'elles assurent des biens communs particuliers nécessaires. Qu'il "abandonne aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort; il pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à lui parce que lui seul peut les remplir." (Pie XI).

c) De plus, lorsque l'Etat a non seulement accepté leur but et leurs statuts d'action dont ils peuvent librement disposer, mais encore donné une consécration définitive à leurs activités en leur assurant une partie juridique et officielle, ces "institutions" puées, douées à la fois de stabilité et de souplesse, sont devenues de véritables "institutions sociales". Dès ce moment, elles peuvent remplir parfaitement leur rôle propre au sein de l'Etat.

d) Il importe de remarquer que ces institutions sociales sont nécessaires aussi sur le plan de la vie internationale: tel, par exemple, le

Bureau international du Travail, et dans l'Eglise, pour l'épanouissement de la vie surnaturelle: telles, les congrégations religieuses et cette institution nouvelle qu'on nomme l'action catholique.

40.—Les institutions sociales ainsi créées deviennent une pièce essentielle de tout véritable ordre social chrétien.

a) Sans elles, la liberté créatrice et l'initiative personnelle se trouvent enchaînées sur un champ de l'activité humaine.

b) Elles incarnent un droit qu'il serait injuste de nier ou très dommageable de ne pas exercer.

c) Elles assurent la hiérarchie des différents groupements humains et permettent à chaque groupement supérieur de remplir sans excès ni heurt violent, vis-à-vis des groupements inférieurs, ce que Pie XI appelle "la fonction supplétive de toute collectivité".

Le R. P. Malo

Fin immédiate interne: "Former"

Former les membres de l'Action catholique, c'est d'abord leur donner une vive conscience de leurs responsabilités de chrétiens, leur rendre assez généraux pour se mettre au service du Christ, c'est en faire des meneurs doués d'un jugement sûr, capables de décision et de ténacité, c'est les pénétrer de l'idéal qu'ils doivent faire rayonner autour d'eux.

Former est une fin de l'Action catholique en ce sens que Pie XI l'affirme dans tous les documents qu'il publie de l'Action catholique: lettre au cardinal Bertram, à l'épiscopat argentin, portugais, colombien, brésilien, encyclique *Divini Redemptoris* et lettre à l'épiscopat mexicain. De plus, il faut que cette formation soit donnée par l'Action catholique elle-même: elle a une mystique nouvelle, c.-à-d., selon le sens moderne, un ensemble d'idées-forces qui constituent l'âme de ses mouvements, expriment la conscience commune des membres, viennent généraliser d'enthousiasme et de dynamisme. Mais surtout elle a des méthodes nouvelles. Jadis pour christianiser on créait de toutes pièces des cadres artificiels, factices, en marge de la vie réelle; aujourd'hui, c'est la vie réelle elle-même qui devient le cadre du groupement d'Action catholique.

Ce n'est pas que l'Action catholique boude les groupements auxiliaires que Pie XI a qualifiés de providentiels; elle sait que l'âme de l'apostolat reste la vie spirituelle, que le mouvement de conquête, elle doit elle-même mesurer ses exigences à la portée de la masse, et que les mouvements auxiliaires resteront toujours les foyers de vie intérieure intense qui prépareront des âmes de valeur pour les postes de choix et où les meilleurs militants viendront "faire leur plein d'essence".

Aussi tout en reconnaissant l'utilité, la nécessité de ces groupements auxiliaires, elle se réserve de former ses propres fins. De ceux qui, Indiqués par Pie XI comme oeuvre principale des mouvements de jeunesse, la formation ne l'est pas moins dans les conditions présentes des mouvements d'adultes. Sans elle, il n'est pas possible de travailler efficacement à la christianisation.

2. Tâches fondamentales de la formation

La première est de discerner dans la masse les membres du groupement. L'appel de l'Action catholique s'adresse à tous les catholiques, mais le cardinal secrétaire d'Etat et Pie XI lui-même recommandent que tous ne sont pas appelés à y prendre une part active au moins pour le début.

Certains prendront le rôle de collaborateurs en ne contrariant pas les fins de l'Action catholique et en coordonnant leurs activités vers ces mêmes fins. De ceux qui doivent jouer un rôle actif, il y en a dans tous les groupes; il faut faire confiance à Dieu qui veut la christianisation d'avoir déposé en chaque groupe des germes de militants, il suffit de les discerner par leur conscience des responsabilités d'Action Catholique, leur volonté ferme de les accepter, et leur engagement à les remplir de leur mieux. Voilà les trois éléments qui font les militants et les chefs quand viennent s'y joindre les qualités d'apôtres et l'influence d'une formation profonde.

Il ne faut pas concevoir la période de formation et d'action comme un programme à deux étapes. L'Action est formative: elle développe le sens des responsabilités, elle donne la vision juste et rapide des réalités, l'esprit de décision, et elle stimule le zèle pour la formation pour produire ces résultats, l'action doit être déterminée, adaptée, dirigée et avoir quelque rapport avec les âmes.

Le point fondamental de la formation consiste à donner une conception apostolique de la vie chrétienne. Faire de toute la vie un apostolat: penser, juger, agir en fils de Dieu, en frères de Jésus, avoir des réflexes, des réactions chrétiennes dans les moindres circonstances de la vie chrétienne, aller jusqu'au bout des exigences de la foi et de la charité; orienter toute la vie vers l'apostolat, qu'il s'agisse du travail intime de la perfection chrétienne, des tâches obscures du devoir d'Etat et de la vie sociale tout entière; tendre à la perfection par l'apostolat. Quelle influence n'attend pas une telle vie! Agir ainsi c'est marquer l'empreinte du Christ partout, c'est

changer les manières de faire, c'est introduire partout le Christ. Il avait raison ce curé qui disait: Nos gens ont moins besoin de savoir qu'ils doivent être chrétiens que de savoir comment ils doivent être chrétiens. Enseigner comment être chrétien dans la vie privée et publique, c'est chez nous l'oeuvre de formation que se propose de donner l'Action catholique.

Faits divers

Deux enfants perdent la vie à Québec

Québec, 21 (C.P.) — Deux enfants de Québec perdirent la vie en fin de semaine.

Un garçonnet âgé de 3 ans, fils de Frank Labrie, a été tué instantanément samedi, lorsqu'il fut écrasé sous les roues d'un camion.

Une fillette du même âge, enfant de Ludger Lirette, est décédée à l'hôpital, hier, à la suite de brûlures qu'elle se causa jeudi lorsque des étincelles mirent le feu à ses vêtements.

Mortellement blessé par un camion

Pembroke, 21 (C.P.) — George Graham Wright, de Westmeath, a été mortellement blessé, samedi, lorsqu'il fut heurté par un camion dans un camp de la "Consolidated Paper Company", situé à 40 milles à l'ouest de Pembroke.

Thauvette subira un autre procès

Cornwall, 21 (C.P.) — Daniel Thauvette, le jeune homme de 21 ans qui est accusé du meurtre d'Alf. Larivière, assassiné à l'âge de 16 ans en octobre dernier, devra subir un deuxième procès, aux assises de l'automne prochain de la Cour supérieure. Le jury du premier procès, qui s'est terminé samedi, a délibéré pendant sept heures sans arriver à une conclusion commune. Ce procès a duré cinq jours. Thauvette, qui était connu comme "le demi-fou du village" de Lancaster, a été reconduit à sa cellule de la prison de Cornwall. Le juge a déclaré qu'il ne fixait pas le deuxième procès aux assises de mars parce que la preuve serait encore trop présente à tous les esprits.

Incendie à Verdun

Les pompiers de Verdun, sous les ordres du directeur Dubeau, eurent à combattre un violent incendie, hier après-midi, dans la cave d'un logement portant le numéro 4937, boulevard LaSalle, et occupé par la famille de M. J. Rose. Deux lances furent utilisées pendant près d'une heure et demie avant que l'incendie ne fût complètement éteint. Les dégâts sont assez considérables. Il n'y eut personne de blessé.

Anciens de l'école de LaMennais

Les membres de l'Amicale de La Mennais se réunirent en assemblée ce soir, à 8 heures, à la salle académique de l'angle des rues Beaubien et Saint-Denis. On choisira le conseil de l'Amicale.

Club ouvrier Maisonneuve

L'assemblée régulière du Club Ouvrier Maisonneuve aura lieu ce soir, au no 1651, rue Letourneau, à 8 h. 15.

"José en vacances" et "José chez tante Ninette"

par Mme Yvette-O. Mercier-Gouin

Mme Yvette Mercier-Gouin, qui a connu comme dramaturge les plus grands succès, ne dédaigne pas le public si cher qu'elle obtient là des résultats intéressants, surtout si l'on en juge par les petits volumes intitulés: "José en vacances" et "José chez tante Ninette", que nous présentons les Editions de l'A. C. F.

José est un personnage délicieux, sincère, ce qui n'empêche pas chez elle une ribambelle de défauts qui sont dénoncés le plus gentiment du monde. La petite José a bien du chagrin lorsqu'elle arrive chez tante Ninette, où elle doit passer les vacances, pendant que sa mère fait en Europe un voyage, après ses secondes noces.

La détresse de José est bien compréhensible: elle va passer ses vacances chez une vieille fille, sur une ferme, alors qu'elle n'a connu jusqu'à présent que l'atmosphère "snob" des grandes plages, en compagnie de sa maman chérie. Mais la tristesse va faire place à la joie lorsqu'elle se lie avec Bernard, le jeune fermier, avec Siki, le gros chien, avec tous les animaux de la ferme, et surtout lorsque s'ouvre pour elle le grand livre de la nature.

Quand les vacances s'achèvent, José a réussi à remporter bien des victoires sur son caractère. Sa tante Ninette, pour la récompenser, lui a raconté des histoires merveilleuses ou amusantes, qui feront la joie de tout le public enfantin.

On ne saurait faire aux jeunes de cadeau plus utile, et plus amusant, que ces deux petits volumes "José en vacances" et "José chez tante Ninette". Leur style clair et simple, leur dialogue, leur portée éducative et la fraîcheur de leur inspiration désignent dès à présent leur auteur à l'attention des jeunes et à leur reconnaissance.

Il convient de signaler particulièrement l'illustration de ces ouvrages, faite par M. Lomer Gouin, un jeune artiste d'une originalité sûre et d'une observation très poussée. Quant à la présentation typographique, elle porte le cachet des Editions de l'A. C. F. et c'est assez dire.

"José en vacances" et "José chez tante Ninette" font partie de la série "Contes et récits canadiens". Les Editions de l'A.C.F. possèdent plusieurs séries d'ouvrages pour les enfants, où les parents bien avisés sauront trouver des suggestions intéressantes pour leurs cadeaux.

Chacun de ces ouvrages de Mme Mercier-Gouin est en vente à la Librairie du Devoir, et dans toutes les bonnes librairies, au prix de \$0.40 l'unité.

Deux mille wagons à marchandises

NOUVELLE COMMANDE DU C.N.

Le Canadian National annonce qu'il a commandé deux mille wagons à marchandises recouverts d'acier pour livraison au printemps. L'Eastern Car Company, de Toronto, N. E. et la National Steel Car Corporation, de Hamilton, Ont., en construisent chacun 700 et la Canadian Car & Foundry Co, de Montréal, 600.

Pour répondre à la demande des expéditeurs ces wagons seront plus larges et plus hauts. Ils mesureront 40 pieds 6 pouces de long, comme d'habitude, mais ils seront de 9 pi. 2 pouces de large au lieu de 8 pi. et 6 po. et de 10 pieds de haut au lieu de neuf pieds. Ils auront une capacité de 3,700 pieds cubes au lieu de 3,200, avantage certain pour les expéditeurs de marchandises encombrantes.

Ces nouveaux wagons pèseront 1,700 livres de moins que les anciens. Ils auront une capacité de chargement de plus de 54 tonnes.

Mort d'un ancien whip conservateur

Barrie, Ont., 21 (C.P.) — William Alves Boys, ancien whip du parti conservateur aux Communes, est mort hier à Augusta, en Georgie. Il était âgé de 69 ans. Il fut député de Simcoe-sud et nord de 1912 à 1930.

Cine-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

(Titres et textes enregistrés — Tous droits réservés. Ottawa 1937)

Premières

"Capitol"

PARADISE FOR THREE — Comédie basée sur un quiproquo. Un millionnaire arrive dans un hôtel et la direction se prend pour un traquenard et se fâche. On ne peut s'empêcher de se fâcher de toutes les façons au profit d'un second comique qui est pauvre mais qu'elle croit riche. Une histoire d'amour gracieuse et délicate. Voir dès maintenant. Interprètes: Reginald Owen, Edna May Oliver, Mary Astor, et John Barrymore.

"Cinéma de France"

LA CITADELLE DU SILENCE — Drame. Pour venger son père, fusillé jadis par les Russes, Viana lance une bombe sur la voiture du gouverneur qui occupe la Polono. Le gouverneur est indemne, mais son aide de camp, le comte Stephen, est blessé. Viana est fiancée à César, jeune médecin qui est arrêté et condamné à la détention perpétuelle dans la citadelle de Linsk. Viana s'est enfuie à Paris mais Stephen a été libéré et est revenu. Il a appris que César est à Linsk et que le comte est chef de la citadelle. De retour à Linsk, elle revêt le costume de civilisienne et l'encourage par des messages secrets. Une révolte éclate alors que Stephen découvre le jeu de Viana et veut la tuer. Les prisonniers sont maîtres de la situation. Stephen sera tué en faisant son devoir et César, libre pourra aimer Viana.

Interprètes: Annabella, Pierre Renoir, Bernard Lancret, Le Vigan, Larquey, Pauline Carton, Fanny Moïse, pour tous.

Horaire: 11 h. 40, 2 h. 10, 4 h. 35, 7 h. 9 h. 25.

"Orpheum"

HURRICANE — Film qui a pour thème le typhon tropical. Il raconte l'histoire d'un homme qui se bat contre les éléments et ses instincts de primitif. Interprètes: Jon Hall, Dorothy Lamour, Raymond Massey, C. Aubrey Smith et Thomas Mitchell. Pour adultes.

Horaire: 10 h. 10, 12 h. 25, 2 h. 40, 5 h. 7 h. 15, 9 h. 35.

"Palace"

HAPPY LANDING — Comédie dont la vedette est la patineuse de fantasie, Sonya Henke. Interprètes: Don Ameche, Jean Hersholt, Cesar Romero, Wally Vernon, pour adultes.

Horaire: 11 h. 12, 1 h. 50, 4 h. 28, 7 h. 9 h. 44.

"Princess"

TARZAN'S REVENGE — Film d'aventure. Suite d'une série de films du même genre et du même maître, les interprètes: Glenn Morris, Eleanor Halm, Georges Barbier, Henry Gordon, Hedda Hopper, Joseph Sawyer, pour adultes.

Horaire: 11 h. 24, 2 h. 07, 4 h. 50, 7 h. 33, 9 h. 16.

"Saint-Denis"

UN CARNET DE BAL — Une femme veuve recherche après vingt ans ce que sont devenus ses adorateurs du soir de son mariage. Elle les retrouve tous, après les autres dans les situations les plus diverses, un film de Julien Ouyvier.

Interprètes: Marie Bell, P. Richard, Willy, Fernand, Harry Baur, Robert Lyden, L. Ouyvier, et montage excellent.

Horaire: 11 h. 55, 3 h. 10, 6 h. 10, 9 h. 30.

"Imperial"

HEIDI — Epoque une bluette pour faire rire et pleurer les tendres humains. Abonnement intéressant. Spectacle pour toute la famille. Shirley Temple jette de la joie dans des milieux austères, voilà le film en bref. Avec la petite Temple l'on voit Jean Hersholt dans le rôle d'un grand-père acariâtre. Arthur Treacher, Helen Westley, pour adultes.

Horaire: 11 h. 55, 3 h. 10, 6 h. 10, 9 h. 30.

"Arcade"

LES GAYS LURONS — Comédie musicale française, réalisation de Paul Martin. Un film sans prétention, mais divertissant. Interprètes: Jean Hersholt, Henri Garat, René Guisot, pour tous.

Horaire: 11 h. 45, 5 h. 05, 8 h. 20.

"Beaubien"

FRANÇOIS TER — Comédie-bouffe. Histoire d'un employé de théâtre forain qui tombe amoureux d'une jeune fille. Interprètes: Fernandel, Mona Goya, Rigmatt, Mihalesco, Génin, Alice Tissot, pour adultes.

Horaire: 11 h. 45, 5 h. 05, 8 h. 20.

"Belmont"

LANCER SPY — Histoire d'espionnage. Une variation sur un vieux thème, mais qui plaira aux amateurs de ce genre par son intrigue et la maîtrise de l'action. Production 20th Century-Fox. Interprètes: Dolores del Rio, George Sanders, Peter Lorre, Virginia Field, Lionel Atwell et autres. Pour tous.

THIS WAY PLEASE — Comédie musicale. Pour adultes. Les deux premiers numéros américains savent parfois en produire. Ceux qui aiment une action rapide accompagnée de musique et de danse, auront servi. Production Paramount. Interprètes: Mary Livingstone, Charles "Buddy" Rogers, Betty Grable, Ned Sparks et autres.

"Cartier"

CESAR — Film de Marcel Pagnol. Interprètes: Salma, Orla, Demazis, Chaplin, Pierre Fresnay, Aida Rodi, pour tous.

"Chateau"

A DANSEL IN DISTRESS — Comédie. Pour adultes. Dans ce film, un beau danseur joue un rôle de premier plan. On regrette toutefois l'absence de sa partenaire habituelle, Ginger Rogers. La musique est agréable, le film est amusant, et se justifie pas tout le long de cette bande, il s'en manque de beaucoup.

LES CROQUIGNOLLES — Comédie divertissante, semée de hors-d'oeuvres et de gags parfois amusants et dans laquelle on voit évoluer un mari faible. Interprètes: Marc Ragnier, Alice Tissot, Germaine Roger, pour tous.

"Corona"

CONQUEST — Raconte les amours de Napoléon et de Marie Walewska, Napoléon est joué par Charles Boyer, tandis que Marie Walewska est jouée par Greta Garbo. Les deux noms sont le signe d'une excellente interprétation. Le film ne manque pas de grandeur. La compagnie productrice MGM a dépensé \$3,000,000 pour monter cette bande et mais à contribution toute la technique moderne du cinéma à son stade actuel. Conquest est un des grands films de l'année. Pour adultes.

"Dominion"

TROIS SUR LA PISTE BLANCHE — Drame. La fille d'un colon polonois est mariée à un homme qui a une femme. La famille par sa fortune. Cet homme est un indigne trafiquant d'armes. Sa femme l'apprend. Le film est une situation tragique de cette fille d'officier mariée à un esclave. Film construit avec soin et interprété par de très bons acteurs. Interprètes: Charles Boyer, Jean Murat, Jean Holt, Pierre Magnier, pour tous.

LE PORTE-VEINE — Un homme a tout fait dans un monde où la chance l'a aidé. Il ne le comprend pas, mais ceux qui le voient, cependant que lui ne brille pas précisément par la chance. Interprètes: Charles Boyer, Jean Murat, Jean Holt, Pierre Magnier, pour tous.

"Electra"

STAGE DOOR — Une jeune fille de la haute société a la recherche d'une carrière. Elle entre dans le monde du théâtre par artistes et se prépare à faire du théâtre. Son père s'efforce à la dissuader, mais elle n'écoute que son cœur. Interprètes: Lucien Baroux, Mary Glory, Léon Bellet, G. Delyne.

"Empress"

THE PERFECT SPECIMEN — C'est l'histoire d'une vieille dame riche, qui veut faire de son petit-fils un bon comédien. Elle veut le rendre riche et stupide. Heureusement la nature prend le dessus et le jeune homme revient à la normale. Interprètes: Errol Flynn, Joan Blondell, May Robson, Hugh Herbert, pour adultes.

"Français"

THE AWFUL TRUTH — Comédie de mœurs tournant autour d'un couple qui s'est marié en divorce et qui en attendant le permis pour se remarier, s'évertuent de ne pas entrer dans le mariage. Le film est semé de situations gales et de bons mots. Il rappelle cet autre film "Theora goes wild". Production Columbia. Interprètes: Jeanette MacDonald, Fred Astaire, Irene Dunn et Carey Grant. Pour adultes.

LIFE BEGINS WITH LOVE — Comédie. Pour adultes. Un homme dit qu'il était "too good to be true". Il s'agit d'un riche oisif qui veut épouser une jeune fille pauvre. Il se fait pour ce faire va se mettre au travail dans une école d'employées et tombe amoureux d'une jeune fille. Interprètes: Jeanette MacDonald, Fred Astaire, Irene Dunn et Carey Grant. Pour adultes.

"Grande"

THE MAX IN HIDE — Comédie. Pour adultes. Une femme se fait passer pour un homme et se marie avec un homme qui est un grand comédien. Interprètes: Jeanette MacDonald, Fred Astaire, Irene Dunn et Carey Grant. Pour adultes.

"Imperial"

SLAVE SHIP — Ce drame sombre où les scènes de carnage succèdent aux scènes de brutalité. Histoire de pirates du 18e siècle. Production 20th Century-Fox. Réalisation de Ray Garnett. Interprètes: Walter Catlett, Wallace Berry, Elizabeth Allen, Mickey Rooney, George Sanders, Jane Darwell, Joseph Schildkraut, Minna Gombell, Billy Bera. Pour adultes.

"Laval"

MUSIC FOR MADAME — Comédie musicale avec le ténor Russ Martin. Abonnement intéressant. Spectacle pour toute la famille. Shirley Temple jette de la joie dans des milieux austères, voilà le film en bref. Avec la petite Temple l'on voit Jean Hersholt dans le rôle d'un grand-père acariâtre. Arthur Treacher, Helen Westley, pour adultes.

"Montcalm"

VOYAGE PRINCIPAL — A-1 et A-2 — 63 jours dont 50 en Europe — Paris (7 jours), Sud de la France, Italie, (Rome 5 jours), Hongrie, Autriche, Tchécoslovaquie, Allemagne.

Classé cabine aller, retour \$680. Classé touriste, aller et retour \$645. Troisième, aller et retour \$575.

le 30 avril: "Empress of Australia"

VOYAGE INTERMEDIAIRE — B-1 et A-2 — 56 jours dont 43 en Europe — Paris (6 jours) Suisse, Italie (Rome 5 jours), Hongrie, Autriche, Tchécoslovaquie, Allemagne.

Classé cabine aller, retour \$675. Classé touriste, aller et retour \$625. Troisième, aller et retour \$550.

le 11 mai: "Montclare"

VOYAGE RAPIDE — C-1 et C-2 — 35 jours dont 20 en Europe — Direct aller et retour à Budapest par voie de l'Allemagne et l'Autriche — 5 jours à Paris.

Classé cabine, aller et retour \$497. Classé touriste, aller et retour \$415. Troisième, aller et retour \$350.

PROLONGATION à Paris — Retour par voie de la Bavière, la Suisse, la Forêt Noire, l'Alsace — Belgique et Angleterre.

Pour description et renseignements

LE DEVOIR - VOYAGES

430 Notre-Dame est - Montréal

Téléphone: BÉlair 3361

Lord-Nelson

LA GUERRE DES GOSSES — Film à trois, centre d'attraction et mouvement; scénario de Georges Legrand, réalisation de Jacques Darry. Interprètes: Jean Murat, Suzanne Pata, Claude May, Serge Grav, Suzanne Marboeuf, Lionel, Jacques Savoir. Pour adultes.

Une animée amusante oppose les habitants de deux villages voisins. Les enfants suivent l'exemple de leurs pères et se battent les uns contre les autres, et ils adoptent bientôt la pratique de dépouiller de leurs vêtements les adversaires faits prisonniers. Les grandes personnes s'amusent ces enfants et de ces combats et on organise une rencontre de conciliation entre les deux villages. Les enfants abandonnent leur animosité réciproque, se jettent les uns sur les autres.

"Maisonnette"

POPAE — Adaptation cinématographique de la célèbre comédie satirique de Marcel Pagnol. Vedette: Arnaud.

Même programme que le "Château".

"Monkland"

LIVE LOVE AND LIES — Les aventures d'un artiste peintre talentueux, mais pauvre. Production Metro-Goldwyn-Mayer. Interprètes: Robert Montgomery, Louis Russell, Claude May, Robert Benichy et autres. Bon film léger. Pour adultes.

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien a eu raison des Maroons

Les Maroons ont reçu leur knock-out technique samedi soir aux mains des Habitants de Cecil Hart lorsque les équipiers du Canadien infligèrent une défaite aux hommes de Tommy Gorman par un résultat de 4 à 3, devant plus de huit mille personnes.

Le Canadien s'est révélé supérieur aux joueurs de l'équipe ennemie et malgré l'absence de trois de ses joueurs et d'un déficit de deux points jusqu'au milieu de la deuxième manche, le tricolore a pu reprendre le terrain perdu et faire baisser pavillon aux Maroons, qui n'ont pratiquement aucune chance de participer aux séries de détail de la Ligue Nationale.

La victoire du Canadien fut enregistrée au cours de la période supplémentaire alors que Johnny Gagnon, avec Brown, prit Bill Beveridge en défaut après 4 minutes et 17 secondes de jeu. La défense du Canadien était privée des services de Babe Siebert, qui est sur la liste des blessés, mais Buswell, Burke et Goupille firent excellente figure contre les attaques des Maroons, et Will Cude put éviter un grand nombre de coups qui paraissaient dangereux.

La période supplémentaire fut très excitante car en plus de donner la victoire au Blanc Rouge elle a fourni de l'émotion alors que Earl Robinson et Johnny Gagnon échangèrent des coups de poings sur la glace, ce qui invita les arbitres à décerner une majeure aux deux combattants avant qu'une bagarre générale put être enregistrée.

Les Maroons sont en dernière position avec onze points de moins que les Américains, et ils semblent être éliminés pour de bon de la série pour la coupe Stanley, emblème du championnat mondial.

Alignement des équipes:
MAROONS — Buts: Beveridge; défenses: Wentworth et Evans; centre: Gracie; ailes: Mark et Cain; subs: Shields, Smith, Ward, Ruggan, Northcott, Trotter, Robinson, Shannon et Groghan.

CANADIEN — Buts: Cude; défenses: Burke et Buswell; centre: Haynes; ailes: Lorrain et Mantha; subs: Goupille, Jolias, Gagnon, Lépine, Deslats, Brown, Wilson et Demers.

Arbitres: Campbell et McCaffrey.
Première période

Pas de point.
Punitions: Smith, Burke, Shields et Buswell.
Deuxième période

1. Maroons: Robinson 10.33
2. Maroons: Gracie-Wentworth-Mar- 17.30
3. Canadien: Lorrain - Wilson-Bus- 19.20
Punitions: Brown, Burke, Trotter, Ruggan, Northcott, Robinson, Shannon et Groghan.

4. Maroons: Mark-Gracie-Cain 5.37
5. Canadien: Lorrain-Mantha 13.18
6. Canadien: Haynes-Mantha-Goupille 15.16
Punition: aucune.

Période supplémentaire
7. Canadien: Haynes-Brown 4.17
Punitions: Trotter, Gagnon, Robinson, majeure, Wentworth et Lépine.

Arbitres: Campbell et McCaffrey.

Pas de point.

Punitions: Smith, Burke, Shields et Buswell.

Deuxième période

1. Maroons: Robinson 10.33
2. Maroons: Gracie-Wentworth-Mar- 17.30
3. Canadien: Lorrain - Wilson-Bus- 19.20
Punitions: Brown, Burke, Trotter, Ruggan, Northcott, Robinson, Shannon et Groghan.

4. Maroons: Mark-Gracie-Cain 5.37
5. Canadien: Lorrain-Mantha 13.18
6. Canadien: Haynes-Mantha-Goupille 15.16
Punition: aucune.

Période supplémentaire

7. Canadien: Haynes-Brown 4.17
Punitions: Trotter, Gagnon, Robinson, majeure, Wentworth et Lépine.

Arbitres: Campbell et McCaffrey.

Pas de point.

Punitions: Smith, Burke, Shields et Buswell.

Deuxième période

1. Maroons: Robinson 10.33
2. Maroons: Gracie-Wentworth-Mar- 17.30
3. Canadien: Lorrain - Wilson-Bus- 19.20
Punitions: Brown, Burke, Trotter, Ruggan, Northcott, Robinson, Shannon et Groghan.

4. Maroons: Mark-Gracie-Cain 5.37
5. Canadien: Lorrain-Mantha 13.18
6. Canadien: Haynes-Mantha-Goupille 15.16
Punition: aucune.

Période supplémentaire

7. Canadien: Haynes-Brown 4.17
Punitions: Trotter, Gagnon, Robinson, majeure, Wentworth et Lépine.

Arbitres: Campbell et McCaffrey.

Pas de point.

Punitions: Smith, Burke, Shields et Buswell.

Deuxième période

1. Maroons: Robinson 10.33
2. Maroons: Gracie-Wentworth-Mar- 17.30
3. Canadien: Lorrain - Wilson-Bus- 19.20
Punitions: Brown, Burke, Trotter, Ruggan, Northcott, Robinson, Shannon et Groghan.

4. Maroons: Mark-Gracie-Cain 5.37
5. Canadien: Lorrain-Mantha 13.18
6. Canadien: Haynes-Mantha-Goupille 15.16
Punition: aucune.

Période supplémentaire

7. Canadien: Haynes-Brown 4.17
Punitions: Trotter, Gagnon, Robinson, majeure, Wentworth et Lépine.

Arbitres: Campbell et McCaffrey.

Pas de point.

Les Bruins l'emportent sur Rangers

Boston, 21 (P.C.). — Les Bruins de Boston ont montré leur puissance hier soir en se moquant d'un avance de 2 à 0 qu'avaient pris les Rangers de New-York à la première période, pour déjouer Kerr trois fois et gagner par 3 à 2. Cette victoire porte à 7 points la différence qui existe entre les Bruins et les Rangers dans la section américaine. Le but victorieux a été comploté par Leroy Goldsworthy dans les dernières minutes de la partie.

Pratt et Watson ont comploté les deux buts du Rangers dans la première période, qui fut marquée d'une altercation entre Shore et Pratt. Ces deux joueurs avaient reçu une mineure, et se chamaillèrent en route vers le banc des punitions.

RANGERS — Buts: Kerr; défenses: Pratt et Coulter; centre: Smith; ailes: Dillon et Patrick; subs: Heller, Cooper, N. Colville, M. Colville, Shibley, Kirk, Watson, Hextall, Keeling.

BOSTON — Buts: Thompson; défenses: Shore et Portland; centre: Schmidt; ailes: Bauer et Dumart; subs: Clapper, Hollett, Goldsworthy, Pettenger, Weiland, Jackson, Gelliffe, Cowley, Sands.

Arbitres: John Mitchell et Mickey Ion.

Première période

1-Rangers: Pratt 6.49
2-Rangers: Watson (Kirk) 14.18
Punitions: Coulter, Clapper, Pratt (10 minutes), mauvaise conduite.

Deuxième période

3-Boston: Sands 4.44
Punitions: Heller (2), Shibley (2), Pettenger, Gelliffe.

Troisième période

4-Boston: Clapper 5.02
5-Boston: Goldsworthy (Pettenger-Portland) 18.49
Punition: Aucune.

Arbitres: John Mitchell et Mickey Ion.

Pas de point.

Punitions: Smith, Burke, Shields et Buswell.

Deuxième période

1. Maroons: Robinson 10.33
2. Maroons: Gracie-Wentworth-Mar- 17.30
3. Canadien: Lorrain - Wilson-Bus- 19.20
Punitions: Brown, Burke, Trotter, Ruggan, Northcott, Robinson, Shannon et Groghan.

4. Maroons: Mark-Gracie-Cain 5.37
5. Canadien: Lorrain-Mantha 13.18
6. Canadien: Haynes-Mantha-Goupille 15.16
Punition: aucune.

Période supplémentaire

7. Canadien: Haynes-Brown 4.17
Punitions: Trotter, Gagnon, Robinson, majeure, Wentworth et Lépine.

Arbitres: Campbell et McCaffrey.

Pas de point.

Punitions: Smith, Burke, Shields et Buswell.

Deuxième période

1. Maroons: Robinson 10.33
2. Maroons: Gracie-Wentworth-Mar- 17.30
3. Canadien: Lorrain - Wilson-Bus- 19.20
Punitions: Brown, Burke, Trotter, Ruggan, Northcott, Robinson, Shannon et Groghan.

4. Maroons: Mark-Gracie-Cain 5.37
5. Canadien: Lorrain-Mantha 13.18
6. Canadien: Haynes-Mantha-Goupille 15.16
Punition: aucune.

Période supplémentaire

7. Canadien: Haynes-Brown 4.17
Punitions: Trotter, Gagnon, Robinson, majeure, Wentworth et Lépine.

Arbitres: Campbell et McCaffrey.

Pas de point.

Punitions: Smith, Burke, Shields et Buswell.

Deuxième période

1. Maroons: Robinson 10.33
2. Maroons: Gracie-Wentworth-Mar- 17.30
3. Canadien: Lorrain - Wilson-Bus- 19.20
Punitions: Brown, Burke, Trotter, Ruggan, Northcott, Robinson, Shannon et Groghan.

4. Maroons: Mark-Gracie-Cain 5.37
5. Canadien: Lorrain-Mantha 13.18
6. Canadien: Haynes-Mantha-Goupille 15.16
Punition: aucune.

Période supplémentaire

7. Canadien: Haynes-Brown 4.17
Punitions: Trotter, Gagnon, Robinson, majeure, Wentworth et Lépine.

Arbitres: Campbell et McCaffrey.

Pas de point.

Punitions: Smith, Burke, Shields et Buswell.

Deuxième période

1. Maroons: Robinson 10.33
2. Maroons: Gracie-Wentworth-Mar- 17.30
3. Canadien: Lorrain - Wilson-Bus- 19.20
Punitions: Brown, Burke, Trotter, Ruggan, Northcott, Robinson, Shannon et Groghan.

4. Maroons: Mark-Gracie-Cain 5.37
5. Canadien: Lorrain-Mantha 13.18
6. Canadien: Haynes-Mantha-Goupille 15.16
Punition: aucune.

Période supplémentaire

7. Canadien: Haynes-Brown 4.17
Punitions: Trotter, Gagnon, Robinson, majeure, Wentworth et Lépine.

Le Détroit a blanchi le Chicago

Chicago, 21 (P.A.). — Grâce à un but comploté par Alex Motter peu après le début de la deuxième période, les Red Wings de Détroit ont blanchi les Black Hawks de Chicago 1-0 hier soir et se sont approchés à deux points de la 3e place de la section américaine de la N.H.L.

Motter a réussi à comploter son but après une brillante course individuelle, contournant la défense des Black Hawks et laissant Mike Karakas sortir de ses buts avant de compléter.

La joute a été dénuée de rudesse et les arbitres n'ont eu que six punitions à infliger, trois à chaque côté.

Les deux gardiens de buts ont accompli des prodiges d'adresse et ce n'est que grâce à la sensationnelle tenue de Karakas et Normie Smith que le résultat est si peu élevé.

Après avoir pris les devants, les Red Wings ont pratiqué un jeu défensif parfait, et les Hawks ont réussi difficilement à passer l'arrière-garde de Détroit.

DÉTROIT — But: Smith; défenses: McDonald et Young; centre: Motter; ailes: Liscombe et Wares. Substituts: Lewis, Goodfellow, Aurie, Barry, Howe, Lamb, Kilrea, Hudson et Bowman.

CHICAGO — But: Karakas; défenses: McKenzie et Levinsky; centre: Dahlstrom; ailes: Shill et Trudel. Substituts: Wiebe, March, Thompson, Gottlieb, Romnes, Jenkins, Voss, Seibert et Connolly.

Arbitres: Ag. Smith et Bill Boyd.

Première période

Aucun point.

Punitions: Thompson, Bowman, Young.

Deuxième période

1. Détroit: Motter 4.04
Pun.: Wiebe, Aurie, Shill.

Troisième période

Aucun point.

Punition: Aucune.

Arbitres: Ag. Smith et Bill Boyd.

Pas de point.

Punitions: Smith, Burke, Shields et Buswell.

Deuxième période

1. Maroons: Robinson 10.33
2. Maroons: Gracie-Wentworth-Mar- 17.30
3. Canadien: Lorrain - Wilson-Bus- 19.20
Punitions: Brown, Burke, Trotter, Ruggan, Northcott, Robinson, Shannon et Groghan.

4. Maroons: Mark-Gracie-Cain 5.37
5. Canadien: Lorrain-Mantha 13.18
6. Canadien: Haynes-Mantha-Goupille 15.16
Punition: aucune.

Période supplémentaire

7. Canadien: Haynes-Brown 4.17
Punitions: Trotter, Gagnon, Robinson, majeure, Wentworth et Lépine.

Arbitres: Campbell et McCaffrey.

Pas de point.

Punitions: Smith, Burke, Shields et Buswell.

Deuxième période

1. Maroons: Robinson 10.33
2. Maroons: Gracie-Wentworth-Mar- 17.30
3. Canadien: Lorrain - Wilson-Bus- 19.20
Punitions: Brown, Burke, Trotter, Ruggan, Northcott, Robinson, Shannon et Groghan.

4. Maroons: Mark-Gracie-Cain 5.37
5. Canadien: Lorrain-Mantha 13.18
6. Canadien: Haynes-Mantha-Goupille 15.16
Punition: aucune.

Période supplémentaire

7. Canadien: Haynes-Brown 4.17
Punitions: Trotter, Gagnon, Robinson, majeure, Wentworth et Lépine.

Arbitres: Campbell et McCaffrey.

Pas de point.

Punitions: Smith, Burke, Shields et Buswell.

Deuxième période

1. Maroons: Robinson 10.33
2. Maroons: Gracie-Wentworth-Mar- 17.30
3. Canadien: Lorrain - Wilson-Bus- 19.20
Punitions: Brown, Burke, Trotter, Ruggan, Northcott, Robinson, Shannon et Groghan.

4. Maroons: Mark-Gracie-Cain 5.37
5. Canadien: Lorrain-Mantha 13.18
6. Canadien: Haynes-Mantha-Goupille 15.16
Punition: aucune.

Période supplémentaire

7. Canadien: Haynes-Brown 4.17
Punitions: Trotter, Gagnon, Robinson, majeure, Wentworth et Lépine.

Arbitres: Campbell et McCaffrey.

Pas de point.

Punitions: Smith, Burke, Shields et Buswell.

Deuxième période

1. Maroons: Robinson 10.33
2. Maroons: Gracie-Wentworth-Mar- 17.30
3. Canadien: Lorrain - Wilson-Bus- 19.20
Punitions: Brown, Burke, Trotter, Ruggan, Northcott, Robinson, Shannon et Groghan.

4. Maroons: Mark-Gracie-Cain 5.37
5. Canadien: Lorrain-Mantha 13.18
6. Canadien: Haynes-Mantha-Goupille 15.16
Punition: aucune.

Toronto l'emporte sur l'Américain

New-York, 21. — Par suite de leur victoire de 3 à 2 sur les Américains hier soir, les Leafs de Toronto ont porté à 8 points leur avance sur le Canadien, dans la section canadienne de la N. H. L.

Les Leafs ont vengé leur échec de samedi soir, alors que le club de Red Dutton les avait blanchi par 4 à 0 à Toronto. A New-York, ils ont eu un avantage distinct sur le club américain, prenant l'avance au début et la conservant jusqu'à la fin. Apps a brillé pour le Toronto, avec 2 buts. Thoms a obtenu l'autre. Sorrell et Wiseman ont comploté pour les Américains.

12,000 spectateurs ont assisté à la partie, qui marqua le premier revers pour Ching Johnson depuis qu'il a remplacé Red Dutton blessé, à la gérance des Américains.

Red Horner manqua pour la défense des Leafs, ayant été blessé à la jambe durant la partie de samedi. Ching Johnson a retiré Sorrell et Schrier de la partie à la troisième période, ces deux joueurs s'étant blessés à la jambe.

Un spectateur, Albrecht Diesel, de Brooklyn, âgé de 59 ans, est mort subitement d'une syncope en regardant la partie.

TORONTO — Buts: Broda; défenses: Hamilton et Fowler; centre: Thoms; ailes: Boll et Jackson. Subs: Davidson, Aps, Drillon, Chamberlain, Metz, Kelly, Parsons, Kampman.

AMÉRICAIN — Buts: Robertson; défenses: Murray et Jerwa; centre: Smith; ailes: Sorrell et Beattie. Subs: Day, Gallagher, Stewart, Chapman, Anderson, Carr, Wiseman, Schrier.

Arbitres: Dye et McVeigh.

Première période

1-Toronto: Thoms 1.01
2-Toronto: Apps 2.56
Punitions: Sorrell 12.38

Deuxième période

Punition: Stewart.

Troisième période

4-Toronto: Apps 6.19
5-Américains: Wiseman 10.12
Punition: Aucune.

Arbitres: Dye et McVeigh.

Pas de point.

Punitions: Smith, Burke, Shields et Buswell.

Deuxième période

1. Maroons: Robinson 10.33
2. Maroons: Gracie-Wentworth-Mar- 17.30
3. Canadien: Lorrain - Wilson-Bus- 19.20
Punitions: Brown, Burke, Trotter, Ruggan, Northcott, Robinson, Shannon et Groghan.

4. Maroons: Mark-Gracie-Cain 5.37
5. Canadien: Lorrain-Mantha 13.18
6. Canadien: Haynes-Mantha-Goupille 15.16
Punition: aucune.

Période supplémentaire

7. Canadien: Haynes-Brown 4.17
Punitions: Trotter, Gagnon, Robinson, majeure, Wentworth et Lépine.

Arbitres: Campbell et McCaffrey.

Pas de point.

Punitions: Smith, Burke, Shields et Buswell.

Deuxième période

1. Maroons: Robinson 10.33
2. Maroons: Gracie-Wentworth-Mar- 17.30
3. Canadien: Lorrain - Wilson-Bus- 19.20
Punitions: Brown, Burke, Trotter, Ruggan, Northcott, Robinson, Shannon et Groghan.

4. Maroons: Mark-Gracie-Cain 5.37
5. Canadien: Lorrain-Mantha 13.18
6. Canadien: Haynes-Mantha-Goupille 15.16
Punition: aucune.

Période supplémentaire

7. Canadien: Haynes-Brown 4.17
Punitions: Trotter, Gagnon, Robinson, majeure, Wentworth et Lépine.

Arbitres: Campbell et McCaffrey.

Pas de point.

Punitions: Smith, Burke, Shields et Buswell.

Deuxième période

1. Maroons: Robinson 10.33
2. Maroons: Gracie-Wentworth-Mar- 17.30
3. Canadien: Lorrain - Wilson-Bus- 19.20
Punitions: Brown, Burke, Trotter, Ruggan, Northcott, Robinson, Shannon et Groghan.

4. Maroons: Mark-Gracie-Cain 5.37
5. Canadien: Lorrain-Mantha 13.18
6. Canadien: Haynes-Mantha-Goupille 15.16
Punition: aucune.

Période supplémentaire

7. Canadien: Haynes-Brown 4.17
Punitions: Trotter, Gagnon, Robinson, majeure, Wentworth et Lépine.

Arbitres: Campbell et McCaffrey.

Pas de point.

Punitions: Smith, Burke, Shields et Buswell.

Deuxième période

1. Maroons: Robinson 10.33
2. Maroons: Gracie-Wentworth-Mar- 17.30
3. Canadien: Lorrain - Wilson-Bus- 19.20
Punitions: Brown, Burke, Trotter, Ruggan, Northcott, Robinson, Shannon et Groghan.

4. Maroons: Mark-Gracie-Cain 5.37
5. Canadien: Lorrain-Mantha 13.18
6. Canadien: Haynes-Mantha-Goupille 15.16
Punition: aucune.

Période supplémentaire

7. Canadien: Haynes-Brown 4.17
Punitions: Trotter, Gagnon, Robinson, majeure, Wentworth et Lépine.

Arbitres: Campbell et McCaffrey.

Pas de point.

Punitions: Smith, Burke, Shields et Buswell.

Deuxième période

Beau succès du festival du Mont-St-Louis

Le festival annuel du Mont-Saint-Louis, qui eut lieu au Forum, samedi après-midi, a été couronné de succès car plus de sept mille personnes ont été témoins des différentes courses à l'affiche et de la joute de hockey qui mettait aux prises les clubs de l'institution de la rue Sherbrooke et du Polytechnique.

La joute de hockey a été gagnée par les carabins par un résultat de 2 à 1, mais les collégiens du Mont-Saint-Louis ont fait une belle lutte et n'ont cessé de batailler qu'au son de la cloche.

Léopold Sylvestre s'est fort distingué samedi en gagnant la course de deux milles pour le championnat amateur de la province. Le temps du vainqueur fut de 4 minutes 40 3/5 de secondes.

Progrès remarquables des Caisses populaires

Treizième assemblée générale des Caisses Desjardins de Montréal — Plus de deux millions et demi d'actif

Près de deux cents dirigeants, représentant 45 des 80 caisses populaires de la région de Montréal, assistaient à la treizième assemblée annuelle de l'Union régionale des Caisses populaires Desjardins, tenue récemment dans la salle de la Maison des Oeuvres de l'Immaculée-Conception, sous la présidence du notaire Eugène Poirier, président de l'Union de Montréal et de la Fédération des Caisses populaires de la province.

La journée débuta par une messe célébrée dans la chapelle du Sacré-Coeur de l'Immaculée-Conception par le R. P. Léon Lebel, S.J., aumônier général de l'Union Catholique des Cultivateurs.

M. l'abbé E. Turmel

M. l'abbé Emile Turmel, propagandiste de l'Union régionale de Québec des Caisses populaires, prononça le sermon de circonstance, au cours duquel il commenta le verset: "Si ce n'est Dieu qui bâtit, en vain travaillent ceux qui bâtissent".

"Monsieur Desjardins, votre fondateur, avait été réfléchi sur ce psaume. Il avait entendu un jour et il consacra ses oeuvres à Dieu en prononçant cette prière: "O Seigneur! daigne m'inspirer pour diriger mes activités, quelles qu'elles soient, afin de faire toujours du bien à ceux qui m'environnent!" Vous, directeurs, gérants et administrateurs de Caisses populaires de l'Union de Montréal, vous voilà réunis au pied de l'autel pour chercher votre voie. Vous devez être des travailleurs honnêtes, économes et généreux."

Et le prédicateur développa la thèse que le travail produit la richesse, l'honnêteté la conserve, l'économie l'augmente et la générosité la multiplie.

Après la messe, un cours de comptabilité donné par M. Rosaire Gauthier, inspecteur des Caisses populaires, assisté de MM. J.-B. Beaudoin, propagandiste, et Napoléon Mackay, inspecteur, apporta aux délégués des précisions très importantes sur divers points importants de régie interne.

Après le banquet qui suivit, le docteur Adolphe L'Archevêque, fils, commissaire des Ecoles catholiques de Montréal et directeur de la Caisse populaire de l'Immaculée-Conception, eut des remarques élogieuses à l'adresse de l'oeuvre sociale des caisses populaires, plus particulièrement parmi l'enfance, sous sa forme de Caisse scolaire.

M. Eugène Poirier

A l'ouverture de l'assemblée générale des délégués, le notaire Eugène Poirier souhaita d'abord la bienvenue à Mgr J.-C. Chaumont, P.A., V.G., et directeur de l'Action catholique du diocèse, ainsi qu'aux invités et aux délégués. M. Poirier remercia le R. P. Roby, S.J., curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception, ainsi que toute sa communauté de la bienveillance manifestée à l'égard de l'oeuvre des caisses. Il rappela avec émotion la disparition, au cours de l'année précédente, de M. l'abbé Edmond Hébert, ancien directeur des oeuvres sociales et promoteur actif de l'oeuvre des caisses populaires, ainsi que la mort de M. Adolphe Poirier, fondateur de la Caisse populaire de St-Hermas et directeur de l'Union de Montréal.

"Les caisses, continua-t-il, se sont développées avec une rapidité remarquable. Il y a cinq ans, on en comptait 179; aujourd'hui, on en compte plus de 390, possédant un actif total d'au-delà de 16 millions de dollars."

M. Poirier termina par un bref historique de la Caisse centrale de Montréal, en faveur de laquelle il fit appel à la collaboration de toutes les Caisses locales.

M. Emile Girardin

M. Emile Girardin, secrétaire de l'Union, présenta le rapport des activités de l'année pour le treizième exercice financier:

"Réjouissons-nous, dit-il, des succès atteints durant cette année et visons plus haut encore. Rendons-nous compte cependant que seule la stricte observance de nos statuts procurera à notre institution la solidité et à nos membres, la sécurité et la quiétude."

"L'an dernier nous vous annonçons de nouvelles unités à venir. Nous avons tenu promesse. De 38 caisses en 1935, nous sommes passés à 52 en 1936 et nous voici rendus à 80. Suit la liste des nouvelles caisses: St-Liquori-de-Montcalm, Christ-Roi, St-Damien de Brandon, L'Épiphanie, St-Félix-de-Valois, St-Emile-de-Montcalm, St-Casimir-de-Rivière, St-Alexis-de-Montcalm, St-Denis-sur-Richelieu, St-Jacques-de-Montcalm, St-Isidore de Laprairie, St-Georges d'Henryville, St-Alexis de Montcalm, Ste-Anne-des-Plaines, Ste-Thérèse-de-Blainville.

Mgr J.-C. Chaumont

Mgr Chaumont, vicaire général et directeur de l'action catholique du diocèse de Montréal, félicita les membres des Caisses populaires de leur dévouement inlassable. Il conseilla à tous la lecture d'un tract du curé Bélanger, de Luskville, intitulé "Sous le couloir".

"Commencez immédiatement à travailler à maintenir l'esprit d'épargne de notre population, vous y gagnerez par ce fait même des sommes considérables."

Mgr Chaumont s'alarme des montants énormes dépensés pour les liqueurs alcooliques, la bière, le tabac, etc. Dans une seule année, il y a eu près de deux cents millions de dollars dépensés pour les liqueurs alcooliques, deux cent dix millions de dollars pour la bière, et cinq cent soixante-dix millions de dollars pour tabac, cigares et cigarettes.

"Au lieu de dépenser plus d'un milliard pour ces articles de luxe, le public aurait pu aider aux oeuvres de bienfaisance, à la construction de l'Université, aux diverses oeuvres paroissiales. C'est pour quoi il faut commencer à enseigner l'économie un peu partout, dans les foyers, dans les écoles, puis à toute

Le Canada, l'Espagne et la Société des Nations

La "General Dredging" — La dette de guerre — Le pont Jacques-Cartier — Le port de Montréal

Questions aux procès-verbaux de la Chambre des Communes

Ottawa, 21. (D.N.C.) — M. M.-J. Coldwell, C. C. F. de Rosetown-Biggar, inscrit aux procès-verbaux de la Chambre les deux questions suivantes relativement à la situation en Extrême-Orient et au cas particulier de l'Espagne au Conseil de la Société des Nations:

1. — Les délégués du Canada à la Société des Nations, à Genève, ont-ils voté, le 6 octobre 1937, sur le rapport du Comité de rédaction de la Société des Nations qui proposait que les signataires du traité des Neuf Puissances soient invités à se réunir pour étudier la situation en Extrême-Orient?

2. — Quels conseils ou instructions le gouvernement du Canada ou le département des Affaires étrangères a-t-il donnés à la délégation canadienne, le 20 septembre 1937, au sujet de la question de réélire l'Espagne pour qu'elle occupe un siège au Conseil de la Société des Nations?

Ottawa, 21. (D.N.C.) — M. René Pelletier, député créditiste de Rivière-la-Paix, demande copie de tous les documents, lettres, télégrammes, correspondance, propositions de vote ou conventions négociées et de tous les autres documents légaux que le gouvernement a en sa possession au sujet de la vente à la General Dredging Contractors Limited, des chantiers maritimes de Sorel et de la flotte de dragage du Saint-Laurent.

Ottawa, 21. (D.N.C.) — M. W.-A. Walsh, député conservateur de Mont-Royal, veut savoir du gouvernement le coût du pont Jacques-Cartier et les pertes subies par l'administration du port de Montréal en 1933, 1934, 1935, 1936, et 1937. M. Walsh pose aussi la question suivante: "Le cas échéant, quelles dépenses a-t-on faites en plaçant le port de Montréal sous la direction de la Commission des ports nationaux?"

Une enquête parlementaire sur Radio-Canada

Ottawa, 21 (D. N. C.). — Une résolution inscrite aux procès-verbaux de la Chambre révèle que le gouvernement a l'intention de fournir aux députés l'occasion d'étudier à fond toutes les questions affectant à Radio-Canada. La résolution est inscrite au nom du premier ministre lui-même: "Que soit institué un comité spécial de la radiodiffusion auquel seront déferés le rapport annuel de la Commission de radiodiffusion du Canada et les renseignements que le comité pourra demander sur les méthodes, les recettes et les dépenses, ce comité devant posséder tous les pouvoirs dévolus aux comités permanents en vertu de l'article 63 du règlement et ceux que lui accorde une résolution adoptée par cette Chambre le 7 février 1938."

On peut s'attendre à des séances orageuses

La population, l'exhortant de déposer ses épargnes à la Caisse populaire."

M. Cyrille Vaillancourt, gérant de la Fédération des Caisses populaires Desjardins, se dit heureux de représenter auprès de l'Union de Montréal la Fédération de toutes les Caisses de la province.

Dans ses remarques, il établit quatre points principaux: 1o Que la Fédération des Caisses populaires, telle qu'aujourd'hui constituée, a été voulue par M. Alphonse Desjardins, le fondateur du système; 2o Que les Caisses centrales avaient depuis longtemps été conçues dans l'esprit du fondateur sur le modèle actuel; 3o Que M. Desjardins, le fondateur du système, a toujours été opposé à l'intervention directe de l'Etat dans la régie des Caisses, mais qu'il n'a jamais été opposé à l'exercice gouvernemental pour la diffusion et la propagande des Caisses; 4o Que les Caisses populaires sont vraiment des coopératives et qu'elles ne s'éloignent d'aucune façon des principes orthodoxes de la coopération établis par leur fondateur.

M. l'abbé Emile Turmel, propagandiste de l'Union régionale des Caisses populaires de Québec, donna ensuite quelques exemples pittoresques des bienfaits de la coopération et approuva chaleureusement la suggestion de répandre largement le système des Caisses scolaires au moyen de timbres scolaires.

Suivirent de brèves allocutions du R. P. Ernest Roby, S.J., curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception, et de M. le curé O. Bélanger, de la paroisse de Luckville.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'Union régionale de Montréal et de la Caisse centrale Desjardins de Montréal, pour l'année 1938 se composera des membres suivants:

Président: M. le notaire Eugène Poirier; vice-président, M. R. Paiement; secrétaire-général, M. Emile Girardin; directeurs: M. le notaire W. Guérin, MM. Hector Blain, J.-B. Beaudoin et L. Remillard.

Les mêmes directeurs administreront la Caisse centrale Desjardins de Montréal avec, en plus, les commissaires de crédit suivants: MM. D. Goddard, président, D. Dandreaux et Eug. St-Maurice; et le conseil de surveillance suivant: MM. Roméo Rivest, Conrad Giguère et Wilfrid St-Pierre.

A la Caisse centrale Desjardins de Montréal, M. Alexandre Thuot demeure assistant-gérant.

Dans l'Inde

Haripoura, Indes, 21 (C.P.-Reuters) — Le parti du Congrès s'efforce prudemment de régler la crise politique actuelle. Il a adopté hier une résolution disant qu'il lui répugne de donner instruction aux ministres d'autres provinces de remettre leur démission. On croyait que le parti demanderait aux ministres des provinces où il n'y a pas encore eu de démissions de remettre les leurs.

Vente "ÉCLIPSE" LAMPES

électriques "Echantillons" et modèles importés



Lampes "Echantillons" 1938

Une offre qui ne pourra se répéter d'ici longtemps!... Toutes ces lampes à 25% et 33% de rabais.

LAMPES DE TABLE ou sur PIED. Prix marqués: 3.15 à 29.95. ABAT-JOUR DE SOIE ou BURE. Prix marqués: .98 à 4.95.

Ces lampes nous parviennent des meilleurs manufacturiers canadiens. Tous les modèles sont de haute nouveauté pour 1938. La variété comprend: lampes de bureau avec nécessaire à écrire; lampes "Bridge" avec candélabres; lampes Torchère; lampes de lecture; abat-jour en tissu rustique ou bure (monochrome); abat-jour en taffetas de soie ou autres tissus.

DUPUIS — Troisième (St-Catherine)

Venez ou téléphonez: Plateau 5151 local 202

Aussi appareils électriques ménagers à prix d'économies.

La vie sportive

(Suite de la page 9)

K. O. technique pour Steele

Cleveland, 21. — Freddie Steele, de Tacoma, Washington, a conservé son championnat poids-moyen de l'univers samedi soir alors qu'il a mis Carmen Barth hors de combat en 2:19 minutes dans la septième ronde de la rencontre qui était prévue pour quinze rondes.

Les seconds de Barth lancèrent la serviette dans l'arène après que Barth eut été envoyé au plancher à quatre reprises. L'ancien champion du monde Jimmy Braddock, arbitre, Steele pesait 159 livres et Barth 159 1-4.

Sixto Escobar de nouveau champion

San Juan, Porto-Rico, 21. — Sixto Escobar a reconquis hier soir son championnat mondial en obtenant une victoire décisive en 15 rondes sur le champion Harry Jeffra, de Baltimore.

Les deux hommes pesaient 117 1/2 livres. Johnny McAvoy, de New-York, était l'arbitre. C'est Jeffra qui avait enlevé la couronne à Escobar lors du "Carnaval des champions" à New-York, l'an dernier. Jeffra a visité le tapis deux fois à la onzième et une fois à la 14e. La marge d'Escobar a été considérable.

La décision en faveur du Portoricain a été unanime. L'arbitre McAvoy et les deux juges, Nat Fleischer, éditeur du magazine Ring, et Edgar Thompson, de San Juan, se déclarèrent en sa faveur. Fleischer accorda 10 des 15 rondes à Escobar.

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE									
Section	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.	P.	P.
Toronto	38	19	11	8	113	87	48		
Canadiens	37	15	14	8	99	101	38		
Américains	39	10	29	9	76	76	33		
Maroons	37	10	23	4	74	105	24		
Section américaine									
J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.	P.	P.	P.
Boston	38	23	9	4	107	72	54		
Rangers	37	21	11	5	115	69	47		
Chicago	39	10	29	9	76	76	33		
Détroit	38	9	29	9	73	100	27		
LIGUE JUNIOR MONT-ROYAL									
J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.	P.	P.	P.
St-Lambert	9	5	2	2	25	22	12		
Dorval	9	3	2	4	23	15	10		
Rosemont	9	3	3	3	20	15	9		
Verdun	9	2	6	1	22	38	5		

Tournai de lutte au C.P.R.A.A.A.

C'est ce soir que s'ouvre à la salle du C.P.R.A.A.A. le tournoi de lutte amateur pour les champions de la cité et du district de Montréal alors que les meilleurs athlètes locaux se disputeront les honneurs de la victoire.

Voici la liste des inscrits: Classe 118 lbs — Chas-Ed. Massé, Omer Paul, Léo Desroches et Victor Juteau, C.P.R.; Harry Wolfson, Y.M.H.A.

Classe 123 lbs — Gérard Grisé et Henri Houde, C.P.R.; Victor Bienvenu et Geo. Murray, Central Y.; Ed. E. Altro, Y.M.H.A.; Rubin Lebel, Univ. Settlement.

Classe 134 lbs — O. Desrosiers, Mike Metro, Fabien Gagnon et Arnold Camplone, C.P.R.; Sam Silverstone, Y.M.H.A.; John Nagel, Central Y.; Schartz, Teddy Woods et Schriber, Univ. Settlement; Geo. Loftus, N. Wallace et Gary Mercier, Verdun Y.M.C.A.

Classe 145 lbs — Jacques Landry, Paul Méteyart, Marcel Gaze et J.-B. Boissonnault, C.P.R.; Paul Prieur, Verdun Y.; Henry Goldstein et Nat Lazanick, Y.M.H.A.; Allan Roxborough, Mike Wilson, Howie Thomas et Walter Smith, Central Y.M.C.A.

Classe 158 lbs — John DeValto, A. Ackerman et Philippe Cyr, C.P.R.; Moe Wolfe Hyman Rubin et Chas Goldstein, Y.M.H.A.; Dr L. B. Billingsley, René Léger, Fred Boon, Hugh Sheppard, Denis Morel et L. Charbonneau, Central Y.

Classe 174 lbs — L. Krause et Milton Cassover, Y.M.H.A.; Léo Faucher, Fernand Valois, Johnny Smith et Jean-Paul Gilbert, C.P.R.; Joffre Charles et Fred Marinelli, Central Y.; Russel Sheaton, Verdun Y.

Classe 191 lbs — Jack McNeil, Central Y.; John Bubenko, C.P.R.; Al. Goodis, Y.M.H.A.

Poids lourds — Ed. Furgusson, Central Y.; Abe Vinetsky, Y.M.H.A.

Pun.: Bennett, 2, Therriault et Marks.

Deuxième période

2—Royal: Keely 6.08

3—Victoria: Turner 6.24

4—Victoria: Cardinal 8.35

5—Victoria: Noseworthy 15.53

Pun.: Noseworthy, Keely, Cardinal.

Troisième période

6—Royal: Young 1.57

7—Royal: Keely 10.59

8—Victoria: Turner 13.02

9—Victoria: Davis 15.03

10—Victoria: Therriault 16.02

Pun.: T. Brown, Davis, Snell.

STIMULE ET RAFRAICHIT

"HORS CONCOURS"

12 ONCES 5¢

UN BREUVAGE PÉTILLANT-FORTIFIANT

PEPSI-COLA

RAFFRAÎCHISSANT ET SAIN

VAUT 2 FOIS SON PRIX

PC 380

La première au Victoria

Le Victoria a remporté les honneurs de la victoire sur le Royal, hier après-midi, au Forum, dans la première partie de la série semi-finale de détail pour le championnat de la Ligue Junior. Les Vics ont pris une avance de deux points sur leurs rivaux en triomphant par un résultat de 6 à 4.

La deuxième et dernière partie de cette série aura lieu mercredi soir, au Forum et le vainqueur rencontrera le Verdun dans la série finale.

Alignements: VICTORIA. — Buts, Barlow; défenses, Snell et Hébert; centre, Brennan; ailes, Des Brown et Turner; subs.: Davis, Cardinal, Noseworthy, Munday, Marks, Marshay et Taylor.

ROYAL. — Buts, Lyons; défenses, Bennett et Hemsted; centre, Therriault; ailes, Young et B. Brown; subs.: Ledoux, McDonnell, T. Brown, Desbiens, Lamb, Keely, Merrihan et Armstrong.

Arbitres: L. Heffernan et Pean Bennett.

Sommaire: Première période 1—Victoria: Munday 14.42

La conférence de Son Eminence

ELLE VIEND DE PARAÎTRE DANS LA COLLECTION DU "DOCUMENT"

La conférence que prononcera le 29 janvier au Cercle Universitaire S. Em. le cardinal Villeneuve vient, grâce à la bienveillance de Son Eminence, d'être intégralement publiée dans la collection du "Document". On y a joint les allocutions de S. Exc. Mgr Gauthier et de M. Antonio Perault, prononcées le même soir. Elle est actuellement en vente.

Prix: 10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, franco. Au cent, \$7.00; au mille, \$50, port en plus dans les deux cas.

Adressez tout de suite les commandes au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame (est), Montréal. Elles seront servies dans l'ordre de leur réception. Les commandes à l'unité et à la douzaine, (sauf celles des abonnés au "Document"), sont rigoureusement payables d'avance.

Adoptez
Les CAFÉS, THÉS
et CONFITURES de
J. A. DÉSAY,
(limitée)
Qualité supérieure
Montréal